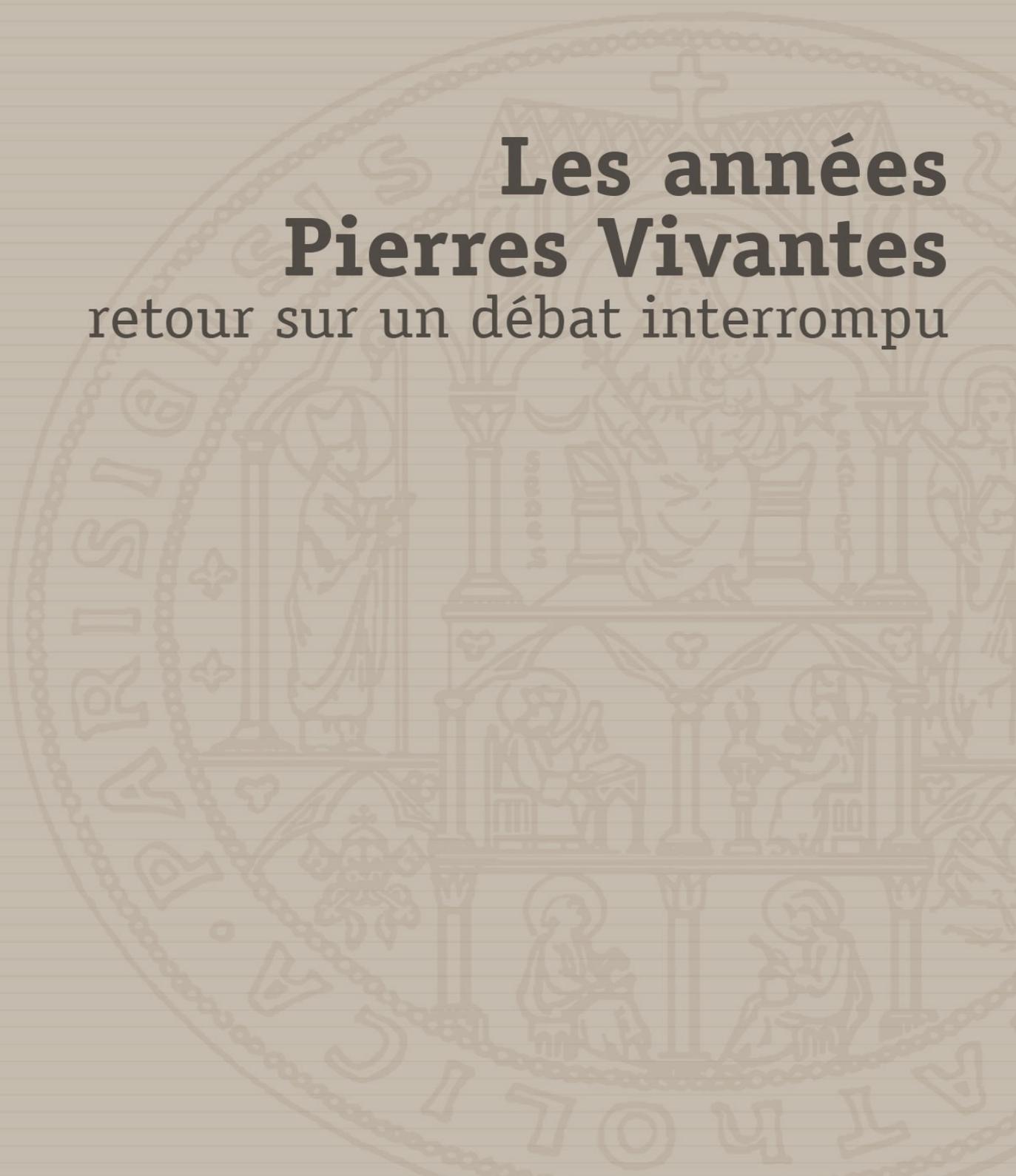


ISABELLE MOREL

COLLECTION THÉOLOGIE À L'UNIVERSITÉ



**Les années  
Pierres Vivantes**  
retour sur un débat interrompu

« Les années *Pierres Vivantes* »,  
Retour sur un débat interrompu

© 2015, Groupe Artège  
Desclée de Brouwer  
10, rue Mercœur –75011 Paris  
9, espace Méditerranée – 66000 Perpignan

*www.artege.fr*

ISBN : 978-2-22006-706-3

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

entretenu par un mouvement permanent d'innovation dont témoignent les nombreux manuels (ou « adaptations ») édités. La formation des catéchistes, qui peuvent être des « catéchistes professionnels » mais également des parents d'enfants catéchisés, devient sujet de préoccupation pour les responsables. Les régions organisent de nombreuses sessions de formation et *Le Bulletin d'information du CNER* (dorénavant *BICNER*)<sup>53</sup> y consacre à chaque numéro un chapitre particulier.

Au début de l'année 1973, face aux insatisfactions, inquiétudes et incertitudes en tout genre, il apparaît qu'il est temps de faire le point sur la situation de la catéchèse en France. De 1973 à juin 1975, nous assistons à une gigantesque phase d'état des lieux.

## **1. Une phase d'état des lieux**

### **1.1. Dans la suite du *Fonds Obligatoire* de 1967**

À lire les documents officiels des années 1973-1975<sup>54</sup>, la phase d'état des lieux entreprise se situe dans la suite logique du renouveau catéchétique amorcé avec le *FO* de 1966, publié en 1967. Un article du Bulletin *Croissance de l'Église*, repris dans le *BICNER* du 15 octobre 1974<sup>55</sup>, brosse un rapide tableau historique de l'évolution du Catéchisme entre 1947 et 1974. Le *FO* de 1966 y est présenté comme l'aboutissement d'une réforme souhaitée par les évêques dès 1957, parce que le Catéchisme de 1947 ne convenait plus. Évoquant le désarroi de nombreux catéchisés et adultes qui regrettent cet « ancien catéchisme », les auteurs analysent les demandes de ceux qui réclament le retour au Catéchisme de 1947 en examinant trois registres : savoir, pouvoir, devoir. Et ils remettent en question la

cohérence de ces demandes sécuritaires en justifiant la promulgation du *FO* :

« Ceux qui se réclament de la conception des choses du catéchisme de 1947 l'adoptent-ils encore réellement dans leur vie sérieuse ? Tout est là. C'est bien de la mutation culturelle qu'il s'agit, jusque dans les expressions de la foi et c'est d'elle qu'il faut parler, jusqu'à travers ce catéchisme. [...]

Destiné aux auteurs d'adaptations, le *Fonds obligatoire* n'a pas le caractère d'un manuel pour les catéchisés. Sa signification est cependant très grande du point de vue où nous sommes placés ici, puisqu'il opère un renouvellement du langage, inspiré de Vatican II, pour le remplacement du catéchisme de 1947. »<sup>56</sup>

Il y a là un véritable paradoxe. Les responsables du mouvement catéchétique sont amenés à justifier les options prises par le *FO* alors même qu'ils sont conduits à réaliser un état des lieux de la situation devant les nombreuses remises en question de ce même *FO*. Celui-ci est en effet largement malmené dans l'opinion publique comme à l'intérieur de l'Église. Le bulletin du CNER publie dans les années 1973-1974, presque à chaque numéro, des exhortations à soutenir le travail de renouvellement catéchétique. Ainsi, cet extrait de la lettre de Mgr Roger ETCHEGARAY, archevêque de Marseille, à l'occasion de la rentrée des catéchismes :

« Le renouveau catéchétique, amorcé depuis déjà plusieurs années, mérite d'être soutenu de toutes nos forces : il ne peut s'arrêter en chemin. Certes, la recherche se fait sous le signe du provisoire et de la pluralité des formes. Certes, la recherche est parsemée de risques, voire de faux pas, elle se fait suspecter par ceux qui n'y croient pas ou discréditer par ceux qui n'y croient plus. Mais l'essentiel est que la solidité de la foi ecclésiale ne soit pas entamée et que sereinement on sache mesurer, pour l'avenir de l'Église, l'enjeu d'une aussi gigantesque entreprise. »<sup>57</sup>

Un autre numéro du *BICNER* fait allusion à l'émission quotidienne de Christiane COLLANGE sur Europe 1 dans la semaine du 8 au 12 avril 74, centrée cette semaine-là sur le thème du "nouveau catéchisme" :

« Les débats entre les auditeurs ont porté aussi bien sur le catéchisme par les parents que sur les nouveaux instruments de travail. Ils nous ont paru refléter assez exactement les divergences d'opinion actuelles. »<sup>58</sup>

Dans leur ouvrage *Un siècle de catéchèse en France, 1893-1980*, publié en 1981, les P. Gilbert ADLER et Gérard VOGELEISEN<sup>59</sup> évoquent en détails les débats au sein du mouvement catéchétique français, de la promulgation en 1963 du *DPC*, du *FO* en 1966 et du *Document de base 6<sup>e</sup>-5<sup>e</sup>*<sup>60</sup> en 1968, à la publication des « adaptations » (manuels catéchétiques en direction des enfants et des animateurs) qui suivirent<sup>61</sup>. Cet ouvrage est donc précieux pour ses indications sur la genèse des années *Pierres Vivantes*. Il conduit à s'interroger sur l'existence et la nature d'une filiation directe et d'une continuité implicite entre d'une part le *FO* et ses adaptations et d'autre part le *TR* et *PV*. Une majorité des auteurs du mouvement catéchétique évoque en tout cas un lien important entre ces deux générations de documents, laissant entendre que celle des années *Pierres Vivantes* pourrait être considérée comme une simple adaptation de la première.

La période est complexe pour les responsables de la catéchèse. Le renouveau catéchétique mis en œuvre à la suite de la parution du *FO* déstabilise une part de la population en demande de repères sûrs, et ne semble pas satisfaire pleinement ceux qui souhaitent une adaptation aux évolutions de la société. Paradoxalement, les responsables maintiennent officiellement

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

gérer au mieux la diversité grandissante qui atteint le catéchisme. »<sup>107</sup>

Ainsi, le *BICNER* du 15 février 1975 consacre un dossier aux « opérations nouvelles »<sup>108</sup> : Colloque régional sur l'avenir du catéchisme, « Boum Enfance » dans le diocèse d'Angers sur le thème « Le catéchisme a-t-il un avenir ? », opération d'envergure « Catéchèse 80 » dans le diocèse de Paris, etc. On perçoit le besoin d'organiser de grands rassemblements pour maintenir une dynamique de vie alors même que les thèmes retenus sont porteurs d'inquiétude et d'interrogations quant à l'avenir.

## **2.2. De nouvelles associations**

Alors que des théologiens de la catéchèse cherchent à expliquer et modéliser ce qu'ils observent<sup>109</sup>, des praticiens et des chercheurs s'associent pour valoriser l'utilisation des moyens audiovisuels et l'accès à la Bible en catéchèse.

C'est ainsi que naît au cours de l'année scolaire 1973-74 l'ACNAV, Association Catéchétique Nationale pour l'AudioVisuel. Souhaitée par la CONER, l'ACNAV se donne pour but de « favoriser le développement de l'audiovisuel dans tous les secteurs où se jouent l'annonce de la foi et son éducation »<sup>110</sup>. De la production de documents audiovisuels pour la catéchèse à la fédération des compétences en ce domaine pour en faciliter l'utilisation auprès du plus grand nombre, l'ambition est vaste. Elle se développe avec l'évolution des techniques et la démocratisation des médias de nouvelle génération (cassettes, disques, vidéos). L'Assemblée générale de septembre 1974 consacre l'élection du premier Conseil d'administration et la parution du premier numéro de la revue

*Auvimages*<sup>111</sup>. Le P. Georges CARPENTIER en sera le directeur et le P. Pierre GERVAISE le président. Leur première grande réalisation sera la production du film « La Genèse » diffusé à grande échelle au cours de l'année scolaire 1974-75<sup>112</sup>, dont l'objectif principal était de rendre la Bible accessible à tous.

Les recherches autour de l'accessibilité des textes bibliques sont en effet également importantes<sup>113</sup>. C'est ainsi que le CNER présente dans son bulletin d'avril 1974 le Service Biblique Evangile et Vie (dorénavant SBEV) et son *Bulletin d'Information Biblique* (dorénavant *BIB*)<sup>114</sup> dont le premier numéro est signé par le P. Etienne CHARPENTIER. Créé deux ans auparavant « à la demande de l'épiscopat », le SBEV est en fait le « service pastoral » de l'Association Catholique Française pour l'Etude de la Bible (dorénavant ACFEB)<sup>115</sup>. Publiant les célèbres *Cahiers Evangile*<sup>116</sup>, il a pour objectif de favoriser « la vulgarisation biblique en France du côté catholique ».

Signalons également que la rentrée scolaire 1974 voit la publication d'un document à destination des enfants des Cours Moyens par l'association de la région Centre-Est, La Diffusion Catéchistique de Lyon : *Parlez-nous de Jésus*<sup>117</sup>. Remarqué pour son « adaptation respectueuse de l'Ecriture » et sa manière de présenter « avec sérieux » les textes évangéliques<sup>118</sup>, cet ouvrage est perçu comme une innovation de qualité parce qu'il donne directement accès au texte biblique.

Avec ces associations nationales et ces fédérations diocésaines ou régionales de responsables de la catéchèse, les acteurs sont en place pour engager une nouvelle étape de l'histoire de la catéchèse. La CONER, composée des délégués des neuf régions et de quelques représentants du CNER et de la Commission Episcopale, semble avoir toutes les cartes en main.

Mais la partie ne fait que commencer.

### 3. Inquiétude et débat en fond de scène

Un certain nombre de chrétiens, nous l'avons déjà évoqué, sont déstabilisés par l'évolution des pratiques catéchétiques. Les difficultés de transmission dans la société comme dans l'Église inquiètent et l'urgence de s'adapter face aux évolutions sociales et culturelles cristallise des positions extrêmes. Certains ne se retrouvent pas dans la multiplicité des documents et pratiques proposés. Ils « partent sur la pointe des pieds » comme le relève le « Rapport MOURVILLIER », expliquant pour partie la chute des effectifs d'enfants catéchisés. D'autres se fédèrent et font entendre leur voix dans l'espace public.

Depuis plusieurs années, Pierre LEMAIRE publie aux éditions Saint Michel les *Documents Paternité*, mensuel vivement opposé aux évolutions des documents catéchétiques. Selon lui, le *FO* de 1966 rend possible les « mutilations » alors condamnées dans la crise du « Catéchisme progressif » du P. Joseph COLOMB en 1957<sup>119</sup>. Pour argumenter ses propos, il s'appuie sur un tableau comparatif recensant les vérités à croire exposées dans les manuels d'hier et d'aujourd'hui<sup>120</sup>. Le débat est ici clairement centré sur la question du contenu de la catéchèse. Dans le courant de l'année 1975, ce type de position prend de l'ampleur. Les « Silencieux de l'Église »<sup>121</sup> choisissent de porter le débat sur la place publique :

« “Les silencieux de l'Église” – qui s'en prennent par ailleurs très violemment à nos amis de “l'aumônerie catéchuménale” – ont annoncé au cours de leurs journées nationales des 22-23 février leur intention d'organiser des rassemblements de masse sur le thème : le catéchisme. Ont été nommément désignées les villes de : Dijon, Grenoble, Nice, Marseille,

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

du ministère épiscopal en découlent naturellement : « Comment réaliser une catéchèse qui tienne compte de la vie tout en étant fidèle aux sources de la foi ? »<sup>172</sup> Comment « assurer la garantie d'orthodoxie » et en même temps dire la foi dans un langage adapté aux enfants et jeunes de ce temps ? Comment faire redécouvrir l'importance du sacrement dans la vie chrétienne ? Remettant en question le catéchisme de l'enfance<sup>173</sup>, le président de la CEER ouvre un large espace de discussion autour du ministère catéchétique et de l'organisation de la catéchèse en France. Lourdes 1975 inaugure une grande « remise à plat » de la catéchèse en France par les évêques eux-mêmes.

Suivent alors, au programme des deux journées, une première série de carrefours destinée à vérifier l'analyse de la situation, une conférence du P. Jacques AUDINET<sup>174</sup>, fort appréciée, et une seconde série de carrefours destinée à définir les futures questions à travailler. Les premiers carrefours valident l'analyse de la situation, mais sont également l'occasion pour les évêques de s'étonner du décalage entre le « Document préparatoire » et le rapport introductif de Mgr Jean ORCHAMPT, notamment vis-à-vis de sa remise en question du catéchisme de l'enfance<sup>175</sup>. Dans son exposé, le P. Jacques AUDINET présente l'œuvre de catéchèse comme le travail d'articulation entre l'action de l'Église et une culture, une société donnée, à un moment donné. Selon lui, dans un monde qui évolue de plus en plus vite, c'est cette articulation qui ne fonctionne plus aujourd'hui. Rappelant que la tâche première de la catéchèse est de transmettre les « documents de la foi » en permettant à chacun « de les entendre et de les interpréter selon ce dont ils sont porteurs »<sup>176</sup>, il rejoint le souci de Mgr Jean ORCHAMPT : « comment assurer l'orthodoxie de la foi, et l'unité de l'Église,

tandis que le travail se diversifiera au nom même de la mission catéchétique ? »<sup>177</sup> Enfin, la seconde série de carrefours clôt la réflexion de l'Assemblée de Lourdes 75 sur la catéchèse et conduit à définir des priorités de travail confiées à la CEER<sup>178</sup> :

- Poursuivre la réflexion entamée avec le P. Jacques AUDINET dans la perspective de Lourdes 1976.

- Développer la catéchèse d'adultes et envisager l'élaboration d'un catéchisme d'adultes.

- Travailler des « questions stratégiques » pour la catéchèse de l'enfance et « envisager une politique concernant les documents catéchétiques de tous ordres ».

- Se préoccuper de la formation des animateurs et de la Pastorale de l'enfance.

- Chercher à définir « les conditions de validité des expériences catéchétiques ».

À l'issue de cette phase d'état des lieux, déployée sur deux années scolaires, les évêques réaffirment donc la nécessité d'une catéchèse développée à l'âge de l'enfance<sup>179</sup>, tout en insistant pour que soient honorés les besoins spécifiques des jeunes et des adultes. Ainsi conclut Mgr Roger ETCHEGARAY, nouvellement élu président au cours de l'Assemblée plénière de Lourdes 1975, à la suite du C<sup>al</sup> François MARTY : « Si la catéchèse est au service de la rencontre du Christ reconnue comme décisive, elle doit épouser toute l'aventure de l'existence humaine dans le temps et l'espace d'une vie »<sup>180</sup>. La phase d'état des lieux est achevée, les questions principales sont identifiées, place désormais à la poursuite de la réflexion sous la responsabilité de la CEER.

---

37. Principalement les revues de recherche catéchétique *Catéchèse* et *Lumen*

*Vitae*, ainsi que le *BICNER*, bulletin d'information du CNER.

38. Louis DUFAUX, « Pistes de recherche dans la formation actuelle des catéchistes », in *Lumen Vitae* n°XXVI/3, Bruxelles, septembre 1971, p. 397.

39. Le Congrès Catéchétique international de Rome s'est tenu du 20 au 25 septembre 1971. Convoqué par la Sacrée Congrégation du Clergé, il rassemble des pasteurs et des experts du monde entier, évêques, prêtres, laïcs, religieuses. Les conclusions ont été publiées dans la revue *Lumen Vitae* n°XXVI/4, Bruxelles, décembre 1971, p. 655-666.

40. *Ibid.*, p. 655.

41. *Ibid.*, p. 656.

42. René MARLÉ, « La traduction du langage de la foi », in *Lumen Vitae* n°XXVI/3, Bruxelles, septembre 1971, p. 369.

43. ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DE L'ÉPISCOPAT, *Fonds obligatoire à l'usage des auteurs d'adaptations, catéchisme français du cours moyen*, supplément au n° 29 de *Catéchèse*, 1967.

44. Voir Joël MOLINARIO, 1957 : « *L'affaire du Catéchisme progressif* » - *Une analyse théologique*, thèse présentée pour l'obtention du doctorat en théologie, ICP, Paris, octobre 2007, Tome 2, p. 505.

45. La catéchèse de type anthropologique a été modélisée par André FOSSION dans son livre : André FOSSION, *La catéchèse dans le champ de la communication*, col. *Cogitatio fidei* n°156, Cerf, Paris, 1990, p. 204-215. Ce théologien de la catéchèse y rend compte d'un travail de recherche mené à partir des textes conclusifs de quatre Semaines internationales de catéchèse (Eichstatt en 1960, Bangkok en 1962, Manille en 1967 et Medellin en 1968). Il définit la catéchèse anthropologique, encore appelée « catéchèse existentielle », à partir de l'exigence affichée de partir de l'expérience humaine pour en faire une préoccupation constante de toutes les étapes du processus catéchétique, et non plus seulement une phase préparatoire à la catéchèse. Cela se traduit dans les documents catéchétiques par une forte propension à évoquer des situations de la vie courante afin de les mettre en parallèle avec des récits évangéliques. Préoccupation majeure des problématiques catéchétiques des années soixante, le souci de prendre en compte toute l'expérience humaine dans les divers contextes culturels conduit à interroger les rapports entre la vie et la foi. Si le mouvement kérygmatique de la catéchèse portait selon certains le risque de voir le message chrétien isolé des questions de la vie, « la catéchèse anthropologique ou existentielle tente précisément de rétablir l'équilibre en

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

# **Chapitre 2**

## **De 1976 à Lourdes 1977, un tournant décisif**

Une période de recherche visant à établir de nouvelles propositions s'ouvre donc pour les responsables de la catéchèse française à la suite de l'Assemblée plénière des évêques de France à Lourdes en 1975. Il s'agit de discerner les points sur lesquels faire porter les efforts de renouvellement. Une question va rapidement devenir centrale et polémique : celle des documents catéchétiques. L'âge des catéchisés, la pédagogie catéchétique à privilégier, le type de contrôle à mettre institutionnellement en place, le mode de financement : l'ensemble de ces paramètres est pris en compte. Nous allons dans un premier temps établir la chronologie détaillée des événements liés à cette question, afin de montrer comment le débat a conduit à des oppositions de plus en plus marquées. Enfin, nous présenterons ce qui s'est passé au cours du dernier trimestre de l'année 1977, moment clé de cette période. Du 30 septembre au 29 octobre 1977, en effet, quatre évêques vont représenter l'épiscopat français à la IV<sup>o</sup> Assemblée générale du Synode des évêques à Rome sur « La catéchèse en notre temps, plus spécialement pour les enfants et les jeunes ». L'Assemblée plénière de Lourdes qui y fait suite du 3 au 10 novembre 1977 va en être fortement marquée et consacrer un tournant important dans l'histoire de la catéchèse en France. Les décisions qui y sont prises vont dessiner une nouvelle scène pour les trois décennies à venir.

### **1. La question des documents catéchétiques**

Fin octobre 1975, à l'Assemblée de Lourdes, les évêques de la CEER se voient confier par leurs confrères deux priorités : « envisager une politique concernant les documents catéchétiques de tous ordres » pour ce qui concerne la catéchèse de l'enfance et « envisager la possibilité d'élaborer un catéchisme d'adultes »<sup>181</sup>. Ils vont mener de front ces deux tâches. De son côté, la CONER<sup>182</sup> avait décidé, dès sa réunion des 9-11 octobre 1975, de « constituer un groupe de travail chargé d'avancer l'étude de la question des catéchismes »<sup>183</sup>. Il va prendre le nom de « groupe "Documents catéchétiques" » et se réunir régulièrement dès la fin de l'année 1975<sup>184</sup>.

## **1.1. Travail du groupe « Documents catéchétiques »**

Onze personnes constituent ce groupe de travail : Mgr Jean-François MOTTE, au titre de la CEER ; Les P. Henri BOUCHERIE, René KAISER et Charles PALIARD, au titre de la CONER ; Le P. Louis DUFAUX, Marie-Paule BOLIN et le P. François MOURVILLIER, au titre du CNER ; Les P. Xavier BRIS et Louis-Michel RÉGNIER, au titre de la sous-commission Adolescence ; Madeleine GEHAN et le P. Albert ROUET, au titre de la sous-commission Enfance.

Leur première rencontre a lieu le 10 décembre 1975 au CNER à Paris. Après avoir mis à plat les différents éléments de la question<sup>185</sup>, le groupe « fait sien l'objectif proposé par l'Assemblée plénière à Lourdes : "Envisager une politique concernant les documents catéchétiques de tous ordres". »<sup>186</sup> Il comprend que sa mission d'origine s'élargit à toutes les tranches d'âges, y compris celle du monde adulte, et propose la mise en place d'une équipe nationale de régulation des documents

catéchétiques. Diverses questions autour de l'autorité et du financement de cette équipe nationale de régulation amènent le groupe à s'interroger sur le rôle de l'épiscopat et le financement du mouvement catéchétique français lié au consortium d'éditeurs. La responsabilité de la catéchèse en France fait débat : faut-il considérer que les évêques sont les premiers responsables des orientations catéchétiques à établir en fonction des réalités propres de leur diocèse (et de leur sensibilité personnelle), au risque d'encourager la production d'une multiplicité de documents et de moins soutenir les diocèses disposant de peu de moyens humains et financiers ? Ou faut-il considérer que l'unité des efforts catéchétiques et la solidarité au plan national sont premiers et que seuls les experts du mouvement catéchétique (membres de la CEER, du CNER ou de la CONER par exemple) en sont garants ? Le compte-rendu de cette journée de travail est communiqué aux Commissions épiscopale et nationale (CEER et CONER) qui se rencontrent début janvier 1976.

La deuxième réunion a lieu le 31 janvier 1976, en l'absence de Mgr Jean-François MOTTE qui ne peut retransmettre directement les réactions de la CEER. Les participants du groupe apprennent néanmoins que celle-ci a évoqué la création d'un « Comité des catéchismes » et jugent ceci convergent avec leur proposition d'une équipe nationale de régulation<sup>187</sup>. Stimulé par les réactions de la CONER, le groupe consacre l'essentiel de ses échanges à préciser cette proposition. Il aboutit à un projet ambitieux :

« L'équipe nationale ne doit pas être simple exécutant de la CEER et de la CONER [...]. Nous proposons que "l'équipe nationale de régulation" soit habilitée à élaborer la politique tout en devant la soumettre à l'approbation des Commissions nationales. »<sup>188</sup>

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

II, à partager avec les prêtres et les laïcs la perception qu'ils ont eu à cette occasion de l'Église universelle. Pour lui, dix ans après Vatican II, les tensions et les durcissements sont liés à cette difficulté. « La théologie n'a pas encore eu le temps d'interpréter les événements à la lumière des catégories de Vatican II »<sup>229</sup>, affirme-t-il lors de sa conférence du 9 décembre 1975 à l'Institut Catholique de Paris. Dix ans après Vatican II, il est possible que la période délicate que traverse la catéchèse en France soit liée à une réception encore non réalisée des apports du Concile ou à des difficultés inhérentes au Concile lui-même.

## **2.2. Des voix contestataires du mouvement catéchétique**

Les voix s'élèvent de plus en plus nombreuses et virulentes contre le mouvement catéchétique et les institutions représentant la catéchèse française. Nous allons faire le point sur les personnes qui, dans cette période de transition, prennent la parole<sup>230</sup>. Elles ne proviennent pas toutes des mêmes lieux ou courants d'Église. Un certain nombre, encouragées par la polémique générée dans le courant de l'année 1976 autour des ordinations célébrées par Mgr Marcel LEFEBVRE et non reconnues par Rome, proviennent des mouvements traditionnalistes et intégristes. Mais pas seulement ! Un livre publié par un grand représentant du mouvement catéchétique des décennies précédentes va étonner bon nombre de lecteurs.

Mgr Léon-Arthur ELCHINGER, évêque de Strasbourg, publie en mai 1976 *La liberté d'un évêque*<sup>231</sup>, un livre réalisé sous forme d'entretien. Il aborde entre autres sujets la catéchèse et se livre à un sévère diagnostic de la situation française actuelle. Après avoir été pendant plusieurs années membre de la CEER, Mgr Léon-Arthur ELCHINGER en démissionna à la fin

des années soixante pour marquer son désaccord avec les nouvelles orientations de la CONER liées à la mise en œuvre du *FO*<sup>232</sup>. Selon lui, la « pluriformité » des catéchismes proposés par ce système « ne répond pas à un légitime besoin de sécurité doctrinale pour le peuple chrétien »<sup>233</sup>. Plus que les catéchètes ou les responsables institutionnels, ce sont les « pédagogues » qui sont principalement visés par son réquisitoire. Les éducateurs religieux sont accusés « d’imiter toutes les nouvelles inventions pédagogiques [...] pour être dans le vent »<sup>234</sup>. Selon Mgr Léon-Arthur ELCHINGER, la catéchèse française des années soixante-dix tend donc à privilégier nettement l’adaptation pédagogique liée à la situation des catéchisés, au détriment du contenu doctrinal nécessaire. Repris par l’hebdomadaire *la France catholique – Ecclesia* du 28 mai 1976 sous le titre « La liberté d’un évêque... et la crise de la catéchèse », ce diagnostic va trouver de larges échos.

Un autre livre, du P. Marcel GILLET, jésuite, fédère quelques mois plus tard les contestataires. *Notre catéchèse*<sup>235</sup> paraît dans le dernier trimestre de l’année 1976. Pour l’auteur, la volonté d’adapter l’évangile à la mentalité des jeunes générations a conduit à édulcorer le contenu de la foi. Citant plusieurs fois des passages du livre de Mgr Léon-Arthur ELCHINGER<sup>236</sup>, il en reprend des arguments semblables avec un ton nettement plus incisif malgré une volonté affichée de dialogue. Considérant le *FO* comme non conforme au *DCG* de 1971, puisque publié avant ce dernier, il s’emploie à en montrer les insuffisances pour demander une amélioration. Le dialogue souhaité n’aura pas lieu. Les principaux acteurs du mouvement catéchétique français, probablement agacés par le ton employé par l’auteur et le contexte du moment, comprennent la publication de ce livre comme une attaque sévère du mouvement catéchétique<sup>237</sup>.

La période ne se prête pas à un dialogue serein. Le *BICNER* fait régulièrement état de « vigoureuses menées traditionnalistes » contre le *FO* et le mouvement catéchétique français<sup>238</sup>. Le summum est atteint quelques jours avant l’ouverture du Synode

des évêques sur la catéchèse avec la parution le 15 septembre 1977 de la *Supplique à Paul VI au sujet de la catéchèse en France*<sup>239</sup>. Demandant au Pape de remédier aux « graves faiblesses dont souffre aujourd'hui la catéchèse française », les quatre-vingt-dix signataires, dont quelques théologiens bien connus comme les P. Henri DE LUBAC et Marcel GILLET, remettent en cause le CNER et les évêques français. Ceux-ci sont responsables, à leurs yeux, de la pauvreté des enseignements dus à la mise en œuvre du *FO* et de ses adaptations. Ils réclament, s'appuyant sur le *DCG* de 1971, un véritable catéchisme pour la France. Nous y reviendrons plus loin.

Il est possible de lire, dans ces réactions excessives, les conséquences d'un déséquilibre important dans la juste tension, entre une nécessaire adaptation du langage et un contenu à transmettre sans le dénaturer, souhaitée par *EN*. Mais le développement de la dimension anthropologique de la catéchèse nous semble trouver ici ses limites. À la fin de l'année 1977, un équilibre n'est pas atteint en France et la volonté de faire évoluer le modèle catéchétique représenté par le *FO* et ses adaptations crée des tensions<sup>240</sup>.

### **2.3. L'article n°134 du *Directoire Catéchétique Général* de 1971**

Un autre point semble avoir cristallisé les tensions au fil des années soixante-dix. Il s'agit de l'introduction, par la Congrégation pour le Clergé, dans le *DCG* de 1971, d'une clause de contrôle des catéchismes nationaux publiés par les Conférences épiscopales. Dans un article intitulé « La catéchèse entre centralisation et pluralisme »<sup>241</sup>, le P. Emilio ALBERICH,

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

La catéchèse y est présentée comme une association étroite de la connaissance de la Parole de Dieu, de la vie sacramentelle et du témoignage. Posant le fait que « la connaissance de la Parole de Dieu ne peut se faire par la seule présentation fragmentaire des textes bibliques »<sup>287</sup>, les évêques de ce carrefour présentent l'Histoire du Salut comme le « fil conducteur » indispensable à cette connaissance.

Rejetant l'idée d'un catéchisme universel en raison de la diversité des langages, les évêques formulent une autre proposition :

« Il nous semble fort souhaitable que les données essentielles de la foi catholique soient réaffirmées aujourd'hui, mais en un langage qui correspondrait bien à l'esprit d'*Evangelii Nuntiandi*. Ceci relèverait d'un travail mené par des théologiens et des catéchètes, à la condition que ceux-ci œuvrent en lien étroit avec les Congrégations et les commissions compétentes ».<sup>288</sup>

Enfin, la responsabilité des évêques est fortement soulignée :

« Comment assurer l'orthodoxie de la foi et l'adaptation de cette foi aux situations, aux âges, à l'expérience de catéchisés ? La responsabilité de l'évêque est directement engagée en communion avec le Pape et l'ensemble des évêques. Il a mission d'être garant de cette orthodoxie. »<sup>289</sup>

Ces trois points forts vont marquer la délégation française. On les retrouvera dans les décisions de l'Assemblée plénière des évêques à Lourdes qui suit le synode, preuve du moment décisif que fut celui-ci.

Après avoir réagi aux rapports des *circuli minores*, les participants du synode adressent le 28 octobre trente quatre propositions (*Elenchus Propositionum*)<sup>290</sup> et trente huit

questions au Pape afin qu'il puisse rédiger un texte à l'intention de l'Église universelle comme il l'avait fait à la suite du synode de 1974, ainsi qu'un *Message au Peuple de Dieu*<sup>291</sup>. La catéchèse y est présentée sous ses trois aspects de parole, mémoire et témoignage, impliquant une pédagogie de la foi qui unit indissociablement connaissance de la Parole de Dieu, célébration de la foi dans les sacrements et confession de la foi dans la vie quotidienne. L'équilibre est maintenu entre les deux extrémités de la chaîne : une catéchèse « en notre temps » adaptée à l'homme d'aujourd'hui et aux diversités culturelles ne craignant pas les moyens techniques modernes, et une catéchèse « fidèle et authentique dans tous ses aspects ». Les évêques insistent sur la « coresponsabilité de tous » et sur l'importance de la communauté chrétienne, « lieu ou milieu ordinaire de l'enseignement catéchétique », même si l'évêque est présenté comme « le premier responsable de l'activité catéchétique dans son Église locale »<sup>292</sup>. Paul VI, quant à lui dans son discours de clôture du 29 octobre<sup>293</sup>, mettra plus en relief l'aspect hiérarchique de la responsabilité catéchétique, insistant sur les notions de vigilance à la charge du pasteur, d'intégrité du message à transmettre et sur la nécessité d'une catéchèse structurée et cohérente incluant la mémorisation de « formules principales ».

Au terme de ce Synode, les évêques condamnent ceux qui n'enseignent pas les vérités chrétiennes dans leur intégrité, comme ceux qui se soucient trop de l'intégrité extensive de la foi « au point de conduire davantage les enfants et les jeunes à la connaissance de vérités intellectuelles plutôt qu'à une connaissance intime et personnelle du Christ »<sup>294</sup>. Afin que l'équilibre se fasse entre ces deux extrêmes, le Synode développe nettement le rôle de l'évêque, premier catéchète et

premier responsable de la catéchèse dans son diocèse, ainsi que la nécessité de proposer un « contenu authentique » fondé sur la personne du Christ (christocentrisme). La diversité des méthodes catéchétiques est reconnue à condition que celles-ci permettent une tension dialectique entre les deux pôles dogme-existence afin qu'ils se fécondent mutuellement. Les bases sont posées pour un renouvellement de la catéchèse en France et dans le monde.

## **6. L'Assemblée plénière de l'épiscopat à Lourdes 77**

Moins d'une semaine après la fin du Synode s'ouvre l'Assemblée plénière de l'épiscopat français à Lourdes le 3 novembre 1977. Jusqu'au 10 novembre, les évêques reprennent entre autres le dossier de la catéchèse, en écho à ce qu'ont vécu leurs représentants à Rome pendant un mois. Le 27 octobre, au Centre Saint-Louis-de-France à Rome, Mgr Jean ORCHAMPT prononce une conférence<sup>295</sup> où il laisse déjà entrevoir certaines pistes issues du Synode pour l'avenir de la catéchèse en France :

« Le Synode m'a fait personnellement beaucoup mieux saisir qu'une catéchèse de l'enfance ou des jeunes serait peu efficace si elle ne prenait appui sur la foi renouvelée des communautés chrétiennes adultes. [...] Nous aurions pu penser que les orientations du Concile Vatican II auraient permis ce renouvellement d'une foi qui se situe dans le monde présent. En réalité, et c'est un problème constant, les textes de Vatican II n'ont été que trop partiellement connus. [...]

Quelques évêques ont émis, au cours du Synode, le vœu que soit réalisé un "catéchisme universel". [...] Les situations dans le monde sont telles qu'un manuel unique ne saurait répondre à la diversité des besoins et des cultures.

Par contre, il est possible de concevoir un texte qui, dans la communion avec

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

*des évêques 1977*, col. Documents d'Église, Le Centurion, 1978, p. 231-235. On le trouve également dans *La Documentation Catholique* n°1729, 6 novembre 1977, p. 930-931.

240. Lire à ce sujet l'article du P. Georges DUPERRAY, « Où va la catéchèse ? », in *Catéchèse* n°68, juillet 1977, p. 323-337, notamment les p. 324-325.

241. E. ALBERICH, « La catéchèse entre centralisation et pluralisme – Le rôle de Rome dans le fonctionnement de la pratique catéchétique », in Raymond BRODEUR, Brigitte CAULIER (dir.), *Enseigner le catéchisme – Autorités et institutions XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Les Presses de l'université de Laval/Cerf, 1997.

242. Lire par exemple Jean COMBY, « Heurs et malheurs de la catéchèse en France – Le débat autour de *Pierres Vivantes* », in *Archives de Sciences Sociales des Religions*, n° 62/1, 31<sup>e</sup> année, juillet-septembre 1986, p. 54.

243. *Directorium catechisticum générale*, traduction et commentaire dans *Catéchèse* n°45, 1971.

244. Georges DUPERRAY, « Une nouvelle crise de la catéchèse (1971-1983) », in *Lumière et vie* n°169, p. 6.

245. E. ALBERICH, « La catéchèse entre centralisation et pluralisme – Le rôle de Rome dans le fonctionnement de la pratique catéchétique », op. cit., p. 383.

246. Lire à ce sujet G. DUPERRAY, « Une nouvelle crise de la catéchèse (1971-1983) », op. cit., p. 6.

247. Deux ouvrages sont régulièrement identifiés par les acteurs du mouvement catéchétique dans les menées intégristes de l'époque : Marcel GILLET, s.j., *Pour que nos enfants deviennent les amis de Dieu. Notre catéchèse*, Téqui, 1976 et la *Supplique à Paul VI au sujet de la catéchèse en France* signée par quatre-vingt-dix personnalités, parmi lesquelles des jésuites et des universitaires.

248. Cette question est régulièrement présente dans les archives que nous avons dépouillées.

249. De nombreux courriers font état dans ses archives de cette préoccupation. Cf. Archives diocésaines de Besançon, fonds CUMINAL, carton 659, pochette 2 ; cartons 660 et 662. Voir par exemple le compte-rendu de la visite ad limina des évêques de l'Est du 30 novembre au 8 décembre 1977 (boîte 660) ou ses lettres du 4 et du 15 octobre 1977 au P. Paul HUOT-

PLEUROUX, secrétaire de l'Episcopat (boite 662).

250. Cf. Courrier du 4 octobre 1977 au P. Paul HUOT-PLEUROUX, carton 662, op. cit.

251. Voir *La Documentation Catholique* n°1706, p. 896 ; n°1712, p. 82-85 ; n°1723, p. 612.

252. Jacques DAVID, « les travaux de l'Assemblée », in *La Documentation Catholique* n°1730, 20 novembre 1977, p. 991.

253. Cal François MARTY, « La catéchèse des enfants et des jeunes – Homélie du 13 novembre 1977 », in *La Documentation Catholique* n°1731, 4 décembre 1977, p. 1031.

254. Cf. Mgr Jean CUMINAL, courrier du 15 octobre 1977 au P. Paul HUOT-PLEUROUX, Archives diocésaines de Besançon, fonds CUMINAL, boite 662.

255. *BICNER* n°60, 15 février 1977, p. 391.

256. Henri HOLSTEIN s.j., « Des manuels à l'école », in *Catéchèse* n°63, avril 1976, p. 181-185.

257. René HABY, « Pour une modernisation du système éducatif », in *La Documentation française*, Paris, février 1975.

258. Cf. *Catéchèse* n°68, juillet 1977, p. 279.

259. Georges DUPERRAY, « Enjeux et avenir – Un essai d'analyse », in *Catéchèse* n°63, avril 1976, p. 229.

260. Lire par exemple Roger COUSINET, *Une méthode de travail libre par groupes*, Ed. du Cerf, Paris, 1945, 3<sup>ème</sup> éd. 1967.

261. Gérard DEFOIS, « Des chrétiens inquiets de leurs mots », in *Catéchèse* n°68, juillet 1977, p. 281-295.

262. *Ibid.*, p. 282.

263. *Ibid.*, p. 285.

264. *Réalités et avenir de la catéchèse dans le monde*, op. cit., p. 232.

265. *Ibid.*, p. 231.

266. *Ibid.*

267. *Ibid.*

268. Le texte intégral est publié dans *La semaine religieuse d'Angers*, 25 septembre 1977 et dans *La Documentation Catholique* n°1729, 6 novembre

- 1977, p. 932-934. Une version abrégée paraît le 27 septembre 1977 dans le journal *La Croix*.
269. « Interview de Mgr ORCHAMPT », in *La Documentation Catholique* n°1729, 6 novembre 1977, p. 932.
270. Cf. n°3, *Ibid.*
271. *Ibid.*, p. 933.
272. *Ibid.*, p. 934.
273. N°4, *Ibid.*, p. 933.
274. Jacques AUDINET, « Le synode des évêques », in *Catéchèse* n°69, octobre 1977, p. 451.
275. Sur le travail de préparation du Synode, on peut lire : J. AUDINET, *Ibid.*, p. 454 et Mgr RUBIN, « La IV<sup>e</sup> assemblée générale du synode des évêques – Conférence de presse du secrétaire général du synode », in *La Documentation Catholique* n°1727, 2 octobre 1977, p. 810-814, dont le texte italien est paru le 9 septembre 1977 dans *L'Osservatore Romano*.
276. Cardinal Aloisio LORSCHIEDER, « Voici le travail qui nous attend – Rapport d'introduction », *Réalités et avenir de la catéchèse dans le monde*, op. cit., p. 27-40.
277. *Ibid.*, p. 35-36.
278. *Ibid.*, p. 29.
279. On peut trouver le texte de leur intervention dans : *Réalités et avenir de la catéchèse dans le monde*, op. cit., p. 95-101. Mais également dans *La Documentation catholique* n°1728, p. 867-869.
280. Mgr Roger ETCHEGARAY, « La catéchèse en France », in *La Documentation catholique* n°1728, p. 868.
281. C<sup>al</sup> François MARTY, « De nouveaux chemins d'éveil de la foi », in *La Documentation catholique* n°1728, p. 869.
282. C<sup>al</sup> A. LORSCHIEDER, « Bilan de la première semaine du synode », *Réalités et avenir de la catéchèse dans le monde*, op. cit., p. 139-148.
283. *Ibid.*, p. 142.
284. *Ibid.*, p. 143.
285. *Ibid.*
286. Mgr Jean ORCHAMPT, « Le carrefour français B », *Réalités et avenir*

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

d'ajouter ces références avant l'Assemblée plénière<sup>372</sup>.

Une lecture attentive de l'exhortation apostolique, à la lumière des points soulignés par Mgr Georges GILSON, est très instructive. Elle permet de repérer les points d'insistance convergents, mais également ceux qui sont mis en valeur par l'un et non par l'autre. C'est ainsi qu'un appel commun au christocentrisme est clairement identifiable dans les deux documents. De même qu'une insistance sur la responsabilité catéchétique de la communauté, la nécessité d'une acculturation tout en respectant la Révélation, l'importance de la mémorisation, particulièrement de textes de l'Écriture ou de la Tradition, ou encore la responsabilité épiscopale en ce qui concerne la catéchèse. Mais deux points, plusieurs fois mentionnés dans *CT* ne sont pas explicitement repris par Mgr Georges GILSON : d'une part, la nécessité pour les catéchètes d'enseigner la doctrine chrétienne de manière organique et systématique dans son intégralité<sup>373</sup>, et d'autre part, tout en reconnaissant le lien vital entre catéchèse et théologie, l'appel à dépasser en catéchèse le stade des recherches théologiques et exégétiques<sup>374</sup>. Ces deux points sont également peu repris dans le *TR*.

Au final, il faut reconnaître que de nombreux points développés dans l'exhortation apostolique *CT* apparaissent dans les documents que les évêques de France s'apprêtent à étudier à Lourdes 1979. Le Synode de 1977 a été la source d'inspiration commune, comme nous avons essayé de le montrer. Mais des différences d'insistance sont également perceptibles. Nous venons d'en repérer deux pour ce qui concerne le document romain. Il nous reste à examiner de plus près ce qui singularise le document français.

### **3. L'Assemblée plénière de l'Episcopat, Lourdes 1979**

Les travaux de l'Assemblée concernant la catéchèse débutent le 25 octobre 1979. Après une introduction de Mgr Jean ORCHAMPT, président de la CEER pour la dernière année, c'est Mgr Georges GILSON qui présente<sup>375</sup> les deux textes à la rédaction desquels il a présidé.

#### **3.1. Le *Texte de référence***

Le projet de rédaction du « Texte de référence » étant achevée, il revient aux évêques d'en débattre et de proposer des amendements<sup>376</sup> avant de passer à son approbation<sup>377</sup>.

Le *TR* est constitué de trois parties, chacune ayant un objectif particulier. La première, sous la forme d'un constat, prend acte du nouveau contexte dans lequel la catéchèse se réalise. La deuxième propose une réflexion de fond sur la catéchèse en forme de problématique, il s'agit d'un « discours sur la méthode » s'attaquant « aux problèmes théologiques dont plusieurs sont à l'origine des difficultés rencontrées en catéchèse »<sup>378</sup>. Enfin, la troisième impose un « cahier des charges » aux auteurs de documents catéchétiques et présente les objectifs à atteindre dans toute pratique catéchétique. Deux éléments de nature très différentes sont particulièrement valorisés, à la différence de l'exhortation apostolique *CT* : la présentation de la Révélation comme histoire et un parallèle régulier avec les méthodes pédagogiques utilisées dans le monde scolaire.

Dans le texte, les évêques français se placent dans le cadre d'une réflexion sur « le comment de la Révélation »<sup>379</sup>. La

question est bien celle des conditions d'un véritable accès à la révélation du mystère confié à l'Église. S'appuyant sur le texte conciliaire *Dei Verbum* (dorénavant *DV*) et sur l'intervention de Mgr Robert COFFY à l'Assemblée plénière de Lourdes 1978<sup>380</sup> évoquée précédemment, les auteurs du texte présentent la Révélation comme histoire :

« La Révélation est histoire : elle se fait dans et par l'histoire du peuple de Dieu. Elle s'inscrit également dans la trame historique de l'humanité. Elle raconte : le récit est un des modes privilégiés sous lesquels elle nous est livrée. [...] Cependant, le récit n'est porteur d'histoire du salut qu'en permettant à celle-ci de devenir notre histoire. [...] Ce serait dénaturer la Révélation que de la concevoir sous le seul aspect du dépôt à conserver. »<sup>381</sup>

Mais il s'agit d'une histoire encore actuelle qui suppose donc que le catéchisé, par la grâce de l'Esprit, se réapproprie de manière active le récit des événements du salut pour les faire siens, de manière à accueillir la Parole de Révélation comme Parole vivante et agissante au sein de la communauté croyante<sup>382</sup>. Pour le P. René MARLÉ, qui fut le premier rédacteur de ce chapitre sur la Révélation, une catéchèse christocentrique appelle un enracinement dans une Révélation qui est histoire. C'est pourquoi « le *Texte de référence* insiste ainsi sur l'aspect "pratique" de la Révélation, et souligne le caractère décisif de son "comment". Celui-ci n'est pas extrinsèque par rapport au contenu. Il ne fait qu'un avec lui. »<sup>383</sup> Ainsi, la Révélation ne peut se concevoir, dit le P. René MARLÉ, que « dans un acte ou un mouvement de reconnaissance active », c'est à dire une « pratique ».

Autre point remarquable en contrepoint de *CT* : l'attention aux pédagogies mises en œuvre dans le monde scolaire. Alors

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

directeur de l'Enseignement religieux du diocèse du Mans, qui assure le secrétariat de rédaction. L'équipe n'est donc pas novice puisque cinq personnes ont déjà participé à la rédaction du *TR*. Cinq postes de travail sont définis pour que chacun prenne en charge la rédaction d'une partie du recueil : Ecriture sainte, Chrétiens dans l'histoire, Célébrations et prières, Vocabulaire catholique des mots chrétiens, Visuel<sup>400</sup>. A charge pour chacun de travailler avec des experts pour proposer à l'équipe une première rédaction possible qui sera ensuite retravaillée ensemble. Le P. Bernard FAVREL, prêtre du diocèse de Dijon et membre de l'ACNAV, ne fait pas partie des membres de cette équipe convoquée régulièrement par le P. Pierre GERVAISE<sup>401</sup>. Il est cependant mentionné nominativement comme rédacteur de la partie « Visuel » en novembre 1980 à Lourdes<sup>402</sup>. Interrogé sur ce point, le P. Pierre GERVAISE confirme que le P. Bernard FAVREL ne participait pas aux rencontres de l'équipe de rédaction, en raison de son fort tempérament prompt à l'emportement<sup>403</sup>. Il était cependant bien le rédacteur de la partie « Visuel » du recueil, le P. Georges CARPENTIER étant chargé, en tant que président de l'ACNAV, de faire le lien.

Chaque rédacteur travaille donc de son côté avec « des experts et des consultants [*sic*] »<sup>404</sup> et soumet ensuite son dossier à l'ensemble de l'équipe qui le reprend à son compte. La partie biblique, première partie du recueil, est ainsi travaillée à partir du dossier du P. Georges CARPENTIER le 2 février 1980. La session du 9 au 11 février 1980 est consacrée à la partie historique et à la partie sur les sacrements<sup>405</sup>. Les archives du P. Georges CARPENTIER gardent traces de plusieurs échanges avec le P. Marc SEVIN et le P. Alain MARCHADOUR, tous deux du Service biblique « Evangile et vie », mais aussi avec S<sup>r</sup> Elisabeth GERMAIN, enseignante à l'ISPC. La deuxième partie du recueil,

« Des chrétiens dans l'histoire », est élaborée avec le concours de professeurs d'histoire de l'Institut Catholique de Paris<sup>406</sup>. Le Centre National de Pastorale Liturgique (dorénavant CNPL) est quant à lui sollicité pour la troisième partie du recueil sur les sacrements. Les P. GY et MILON réagissent par écrit le 30 mars 1980 à une première version de cette partie du recueil<sup>407</sup>.

Le 15 mai 1980, une première version du recueil est présentée conjointement à la CEER et à la CONER<sup>408</sup>. Mgr Georges GILSON écrit à ses confrères évêques le 23 mai suivant pour leur faire parvenir deux exemplaires de la partie biblique du recueil, afin qu'ils puissent la travailler avec leur Direction diocésaine de l'Enseignement Religieux et réagir<sup>409</sup>. La seconde partie du recueil n'est envoyée que le 15 juin, en raison de la « difficulté du travail de rédaction avec plusieurs sous-équipes techniques »<sup>410</sup>, notamment en ce qui concerne la partie historique. Les évêques ont jusqu'au 1<sup>er</sup> août 1980 pour faire part de leurs réactions et proposer des amendements. La semaine qui suit le 15 août 1980, l'équipe de rédaction reprend l'ensemble de l'ouvrage lors d'une longue session de travail à Sarlat<sup>411</sup>. Pour la première fois apparaît, dans les archives, le titre du recueil : « *Pierres Vivantes* ». Un exemplaire du manuscrit devait être envoyé à chaque évêque<sup>412</sup> le 20 septembre 1980, afin qu'il puisse en prendre connaissance avant les débats et le vote prévu à Lourdes début novembre 1980. Il sera en fait envoyé le 15 octobre, suivi quelques jours plus tard de trois planches d'illustrations du recueil<sup>413</sup>. La rédaction du recueil fut visiblement un travail de grande ampleur, effectué dans le cadre de délais contraignants.

Les principales options<sup>414</sup> qui présidèrent à l'élaboration de

*PV* s'appuyèrent sur les décisions de l'Assemblée plénière de 1977, le *TR* et le Synopsis présenté à Lourdes fin octobre 1979<sup>415</sup>. Cependant, au cours de son travail, l'équipe de rédaction fut amenée à faire évoluer certains éléments. Trois d'entre eux semblent particulièrement importants.

Premièrement, la place du visuel a été complètement repensée par rapport au projet initial du synopsis. Les images se trouvent regroupées en doubles pages, en autonomie par rapport au texte<sup>416</sup>. Mgr Georges GILSON l'explique ainsi à ses confrères évêques :

« Il est indispensable de donner au texte biblique, texte sacré, sa pleine dimension et son autorité spirituelle unique : l'enfant doit pouvoir concentrer son regard sur le Testament et ne pas être dispersé vers les images : d'où notre décision d'avoir ainsi des pages pleines pour les textes et des pages pleines pour les images-documents. »<sup>417</sup>

Néanmoins l'ACNAV évoque un autre argument : « l'intention délibérée de faire fonctionner les images entre elles »<sup>418</sup>. D'après le P. Bernard FAVREL, rédacteur principal du numéro spécial de la revue *Auimages* présentant le visuel de *PV*, deux principes ont présidé à la mise en œuvre des images du recueil : la fonction séquentielle et la fonction symbolique<sup>419</sup>. Il s'agit de laisser le visuel jouer son rôle avant d'être « récupéré par la fonction littéraire liée aux textes »<sup>420</sup>. Visiblement, les défenseurs d'une utilisation de l'audiovisuel pour lui-même, particulièrement actifs dans le réseau de l'ACNAV, ont réussi à faire évoluer le projet initial qui cantonnait l'image au rang d'illustration du texte<sup>421</sup>. Pour le P. Georges CARPENTIER, « la place de l'image dans "*Pierres Vivantes*" est un grand moment de ce combat qui est mené pour que l'Église de France pratique

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

selon le principe d'un consortium établi avec quelques maisons d'édition. L'utilisation massive de documents non issus de ce consortium avait conduit à diminuer considérablement le financement des instances catéchétiques. Il y avait donc un enjeu financier important pour l'avenir du mouvement catéchétique français avec la mise en place de nouveaux documents au début des années quatre-vingt<sup>484</sup>. L'option retenue fut évoquée dès 1979<sup>485</sup> et présentée officiellement en avril 1980 dans le Bulletin du CNER<sup>486</sup> : constituer un « GIE », Groupement d'Intérêt Economique, regroupant dix-huit maisons d'éditions pour éditer le recueil et « administrer le visa de conformité ». Le dispositif prévoit « de répondre, par une juste répartition des droits d'auteurs, à la juste rémunération de ces derniers ainsi qu'aux besoins des Directions de l'Enseignement Religieux et du Centre National de l'Enseignement Religieux »<sup>487</sup>. Il s'agit en fait d'assurer le fonctionnement financier des instances nationales et diocésaines de la catéchèse. En ce qui concerne le recueil *PV*, dont les évêques sont collégialement auteurs, les droits d'auteurs reviennent intégralement à l'AEC (Association Episcopale Catéchétique). Ce qui correspond à 20 % des chiffres de ventes<sup>488</sup>. En ce qui concerne les parcours ayant reçu le visa de conformité, et devenant donc par cette opération documents officiels, Mgr Jean CUMINAL les définit comme « propriété commune des auteurs et de l'Association Episcopale Catéchétique »<sup>489</sup>. Dès lors, 50 % des droits d'auteurs retournent aux auteurs et 50 % sont versés à l'AEC<sup>490</sup> en vue d'une péréquation nationale comme pour le recueil. Les membres de la CONER, pour un certain nombre d'entre eux auteurs de documents catéchétiques dans leur propre région, évoquent une « ponction nationale » et un « manque à gagner pour les Directions de l'Enseignement Religieux auxquelles

sont étroitement liées les équipes d'auteurs »<sup>491</sup>. Le dispositif doit cependant en théorie fonctionner grâce à l'augmentation du volume des ventes à répartir, si tous les diocèses jouent le jeu et n'utilisent plus de documents catéchétiques en dehors des documents officiels. C'est le pari économique qui est fait avec *PV* et les parcours obtenant le visa de conformité<sup>492</sup>. L'engagement des évêques à ne pas utiliser des parcours non officiels a donc une portée financière non négligeable : « Nous nous engageons à ne pas utiliser dans nos diocèses les documents et instruments de travail liés à un parcours catéchétique qui ne bénéficieraient pas de cet agrément »<sup>493</sup>.

Autre problème financier récurrent : le financement de l'ACNAV. Souhaitée, comme nous l'avons vu, par les évêques au début des années soixante-dix, l'ACNAV ne bénéficie paradoxalement pas du statut de service national. Association de loi 1901, elle doit donc pourvoir par elle-même à son autofinancement grâce aux cotisations de ses membres et à la générosité d'un certain nombre de diocèses. C'est en effet grâce au soutien de quelques évêques que l'ACNAV profite de la mise à disposition pour un travail à mi-temps de prêtres comme le P. Georges CARPENTIER (Lille) ou le P. Bernard FAVREL (Dijon), par exemple. Les archives de l'association gardent trace d'appels aux dons pressants dans le courant de l'année 1980<sup>494</sup>, l'ACNAV ne pouvant plus rémunérer ses collaborateurs. Mgr Jean CUMINAL, quant à lui, sollicité par l'ACNAV pour l'attribution d'une subvention, signale à Mgr Louis BOFFET, président de la CEER, la difficulté de la question puisque l'ACNAV n'est pas le service audiovisuel du CNER<sup>495</sup>. Ce dernier, renforcé par la nomination du Père Bernard MERCIER, se trouve d'ailleurs dans une position beaucoup plus confortable. A cela s'ajoutent les problèmes relationnels

plusieurs fois mentionnés dans les archives entre l'ACNAV et ses membres, et les autres organismes<sup>496</sup>. L'association se trouve dans une situation paradoxale. Impliquée officiellement, au titre de ses compétences, dans la rédaction de *PV* par la présence active des P. Georges CARPENTIER et Bernard FAVREL, l'ACNAV se trouve exclue de la répartition des droits d'auteurs parce qu'elle n'est pas considérée comme une instance catéchétique nationale ou diocésaine. Par contre, le CNER touchera une partie des droits d'auteurs, comme le prévoient les clauses financières signées avec le GIE, alors que son service audiovisuel n'a pas directement participé à la rédaction du recueil. Les relations entre l'ACNAV et les instances institutionnelles devaient donc être tendues, pour des questions pratiques, au-delà même du débat théologique sous-jacent.

## 5. Du côté romain

Conformément aux directives du *DCG* de 1971, Mgr Georges GILSON fait parvenir le 4 octobre 1979 à la Congrégation pour le Clergé, le document définitif du *TR*, avant son approbation officielle à Lourdes 1979, et le synopsis du « Recueil de documents privilégiés ». Le C<sup>al</sup> Silvio ODDI, préfet de la Congrégation pour le Clergé, répond par courrier le 22 novembre 1979. Outre la suggestion de quelques modifications concernant le *TR*, le document mentionne une obligation de soumission au Siège Apostolique pour tous les catéchismes qui en découleront :

« Il est nécessaire que les divers catéchismes qui seront rédigés, en plus d'avoir à obtenir l'imprimatur et le visa de conformité de cet épiscopat, ainsi qu'il est indiqué dans le "texte de référence", soient soumis avant leur publication au Siège apostolique (*DCG* 119 ; E.A. *Catechesi Tradendae* 50).

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

dérouleront du 21 au 26 juin 1982 »<sup>514</sup>. Organisées à Chamerolles, ces Assises nationales réunissent les membres des Services diocésains de catéchèse de toute la France<sup>515</sup>. Elles participent à l'entretien d'un dynamisme marquant qui permet aux principaux acteurs de la catéchèse française d'aborder avec enthousiasme la phase d'évolution souhaitée par les évêques.

C'est ainsi que dans le tournant des années quatre-vingt, de nombreux catéchistes entrent en formation, s'engageant dans une véritable « catéchèse d'adultes » pour reprendre les propos de Mgr Jean VILNET<sup>516</sup>. La France compte environ cent trente mille catéchistes, en très grande majorité des femmes désormais.

## **1.2. Des parcours catéchétiques plus ou moins conformes**

### ***Un processus de vérification***

Le comité de vérification mis en place par la CEER a pour mission de vérifier la conformité des parcours édités au *TR* voté par les évêques en 1979. L'attribution d'un visa de conformité arrive à l'issue d'une procédure de relecture complexe par plusieurs instances : une équipe de travail (constituée d'un évêque et d'experts), le comité de vérification, puis la CEER elle-même, comme nous l'avons vu plus haut. Le calendrier de ces opérations de vérification est précis pour permettre, chaque année, la publication de nouveaux documents<sup>517</sup> au printemps précédent la rentrée catéchétique et scolaire. Le processus est donc coûteux en temps et en énergie, d'autant que des modifications sont très souvent demandées aux auteurs de documents catéchétiques, repoussant d'autant l'attribution de leur visa de conformité<sup>518</sup>.

Ce travail d'analyse permet assez rapidement de mettre en lumière les premières limites des nouveaux documents catéchétiques. Le travail de rédaction n'a pas attendu la parution de *PV* pour débiter. Une ambiguïté apparaît donc rapidement dans l'usage que l'on fait souvent du mot « parcours ». Des auteurs demandent en effet l'attribution du visa pour des documents nouveaux insérés dans une collection plus ancienne<sup>519</sup>. « L'appellation “parcours” s'applique, dans l'usage actuellement retenu, aussi bien à une démarche prévue pour une ou deux années qu'à un ensemble plus vaste. Il est donc difficile de dire, à partir des seuls documents présentés au visa en ce moment, quels sont les nouveaux parcours »<sup>520</sup>, explique-t-on dans le Bulletin du CNER. La CEER tranche en février 1983 lors de sa rencontre annuelle pour l'attribution définitive du visa de conformité :

« Il est conseillé d'utiliser le terme “parcours” à bon escient, entendant par là un ensemble de documents permettant l'animation de la catéchèse des CE à la 5<sup>ème</sup>. La dérive du vocabulaire à laquelle nous avons assisté, quand “parcours” vient à désigner le document d'une seule année, donne une impression d'abondance exagérée. »<sup>521</sup>

La profusion des parutions est en effet un facteur de trouble qui conduit à désorienter certains observateurs peu bienveillants, comme nous allons le voir.

La rapidité avec laquelle ces nouveaux documents paraissent conduit également à se demander si les auteurs ont bien pris le temps de mesurer l'importance du changement porté par le *TR* et *PV*, et leurs implications en termes de pratique catéchétique. L'analyse du P. Serge DUGUET dans la revue *Catéchèse* d'avril 1982 nous éclaire à ce sujet : « La “dérive” de la pédagogie des signes a été analysée et critiquée par ailleurs. On peut s'étonner

alors de voir que les nouveaux parcours n'aient pas cherché davantage à dépasser la dichotomie foi-vie »<sup>522</sup>. S'appuyant sur quatre exemples, il constate la difficulté qu'ont ces nouveaux parcours à « sortir d'une catéchèse d'explication qui s'appuie sur des vérités à faire passer, sur des principes qui fonctionnent bien souvent sur une argumentation non directement évangélique, ou même qui cachent l'idéologie dont ils sont porteurs »<sup>523</sup>. Selon lui, Jésus est encore le plus souvent présenté comme un « super-modèle » au même titre que Gandhi ou Martin Luther King, cité pour cautionner un discours. Il convient peut être de considérer cette première génération de parcours catéchétiques comme un premier essai d'adaptation aux nouvelles orientations de la catéchèse, qui n'a pas encore totalement atteint son but. C'est ce que nous allons montrer maintenant.

### ***Analyse des parcours catéchétiques***

Les guides détaillant pour les catéchistes la mise en œuvre pédagogique et la démarche catéchétique à promouvoir sont précieux pour analyser les intentions pédagogiques et théologiques des auteurs de ces parcours. Les documents à destination des enfants catéchisés permettent eux aussi d'observer le type de pédagogie développé et conduisent à s'interroger sur les enjeux théologiques sous-jacents. Nous présentons ici le résultat de l'analyse des parcours<sup>524</sup> qui, ayant obtenu le visa de conformité de la CEER, s'adressent aux enfants du Cours Moyen (CM1 et CM2). En effet, c'est bien cette tranche d'âge qui est officiellement destinataire du recueil *PV*. L'étude se limite aux premières années de la réforme : 1981, 1982 et 1983 afin de porter toute l'attention sur les premiers documents publiés.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

»<sup>559</sup>. Le P. René MARLÉ, auteur principal du chapitre sur la Révélation dans le *TR* est clairement mis en cause.

### **Négation de la transcendance**

Le second reproche concerne la volonté de désacralisation généralisée et de négation de la transcendance.

Est ici premièrement mis en cause la « dimension historique » développée dans « la nouvelle catéchèse ». « Il s'agit de passer de l'histoire du peuple de Dieu à la nôtre. [...] On s'en tient alors à une histoire profane où le phénomène religieux est décrit de l'extérieur. »<sup>560</sup>, écrivent Denise et Yves-Henri NOUAILHAT. L'emploi régulier dans *PV* de trois couleurs indiquant trois sens différents d'un même mot en fonction des époques<sup>561</sup>, conduirait au relativisme<sup>562</sup>, « puisqu'il n'est jamais donné une définition valable pour toutes les époques »<sup>563</sup>. Elargissant leur analyse à l'ensemble des parcours liés à *PV*, Denise et Yves-Henri NOUAILHAT en viennent à regretter la façon dont cette « dimension historique » est utilisée en catéchèse : « On ne présente pas l'intervention souveraine et décisive de Dieu se manifestant aux hommes mais une recherche tâtonnante des hommes tout au long de leur histoire »<sup>564</sup>. C'est cela qui, selon eux, « démolit la base de la foi » en niant « l'aspect transcendant et surnaturel de la Révélation ».

L'utilisation excessive dans cette « nouvelle catéchèse » des résultats de l'exégèse historico-critique est également fustigée, pour la même raison. Celle-ci est accusée de « saper l'idée même de Révélation transcendante »<sup>565</sup>. Insister sur la dimension historique conduirait à laisser croire qu'il n'y a pas eu de Révélation :

« Il y a une chose claire et nette, que comprend le patient lecteur et chercheur, enfant ou adulte : il n’y a pas eu de Révélation ni d’inspiration. C’est le peuple, au temps de David et après, afin de donner quelque “sens à sa vie”, qui s’est mis à fouiller dans ses traditions plus ou moins embrouillées et perdues, pour se construire ou retrouver un passé, essayer de comprendre son existence et de donner une justification à sa réalité. »<sup>566</sup>

A présenter l’historicité des textes bibliques comme incertaine, argumentent les détracteurs de *PV*, on induit que l’on ne peut plus baser sa foi dessus. C’est l’école du doute et du scepticisme, affirmatifs. L’utilisation des planches d’illustrations procéderait du même principe. On peut ainsi lire dans le dossier du CEAVC : « L’enchevêtrement d’images et d’ensembles insolites représente clairement une vision de l’histoire sans références vraiment et continuellement surnaturelles. » Les nouvelles méthodes pédagogiques sont alors accusées de laisser croire que « toutes les religions se valent »<sup>567</sup>. L’utilisation d’un style d’écriture du type « les chrétiens croient que... », conduirait à positionner le lecteur dans une neutralité agnostique<sup>568</sup>. Pour Marie CRIQUETTE, « il est temps [...] de fuir les méthodes actuelles empreintes d’un libéralisme doctrinal intolérable. »<sup>569</sup>

### ***Irrespect du magistère romain***

Le dernier argument des opposants à la réforme catéchétique des années *PV* est de mettre en évidence le mauvais état des relations entre les praticiens et responsables français de la catéchèse et le Saint Siège. D’autant que leur rôle fut loin d’être négligeable, comme nous allons le voir, dans les controverses entre Rome et la France.

Tous s’accordent pour observer une rupture entre les textes et documents français et le magistère romain. Marie CRIQUETTE

désapprouve «la nocivité de l'indépendance de l'Église de France face aux injonctions paternelles du successeur de Pierre »<sup>570</sup>. Pour une part des opposants, la bonne foi et l'autorité des évêques ont été exploitées, leur confiance a été abusée<sup>571</sup>. Pierre LEMAIRE met ainsi régulièrement en cause dans ses courriers le CNER et l'ISPC<sup>572</sup>. Pour d'autres, des évêques sont également directement incriminés<sup>573</sup>. Mais, avec cela, on reste encore à l'extérieur des véritables enjeux du débat.

Il y a bien entendu, comme nous venons de le voir précédemment, une compréhension différente de la notion de Révélation. Ceci conduit les détracteurs de la réforme catéchétique à effectuer des comparaisons et renvois réguliers avec les textes du magistère romain, pour mettre en cause l'orthodoxie des documents français. Ainsi épingle-t-on les renvois que le *TR* fait à *CT* :

« Les notes de bas de page renvoyant à *Catechesi Tradendae* ne correspondent à aucune harmonie véritable entre les deux documents ; les renvois ajoutés au *Texte de référence* à la dernière minute ne sont là que pour faire illusion. Il s'agit d'un saupoudrage superficiel sans signification véritable. »<sup>574</sup>

*CT* parut au cours de l'été 1979, quelques semaines avant le *TR* et laissa très peu de temps pour effectuer des renvois de l'un à l'autre et tâcher d'y établir des liens attendus, comme nous l'avons vu<sup>575</sup>. On peut considérer ce procédé technique comme étant discutable, mais ce qui fait véritablement débat, c'est la distance que nous avons montrée précédemment entre le document romain et celui de l'épiscopat français. Les options théologiques ne sont pas tout à fait les mêmes<sup>576</sup>.

Autre enjeu du débat : la réception du Concile Vatican II.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

transmission de la foi ? »<sup>610</sup> Il identifie alors deux problèmes : la « question des rapports entre exégèse dogmatique et exégèse historico-critique » et « la détermination des rapports entre méthode et contenu, entre expérience et foi »<sup>611</sup>. Nous reviendrons sur cette analyse ultérieurement.

Mais c'est apparemment cette question au sujet de l'ordre des textes bibliques dans la première édition de *PV* qui sert de catalyseur. Il est donc intéressant de regarder de près comment les principaux auteurs du mouvement catéchétique ont pris position dans le débat.

Pour le P. Gilbert ADLER, le *TR* marque « un nouveau rapport à l'Écriture », qui « vise à favoriser l'accès direct au texte et à susciter un acte de lecture active, et ceci peut représenter une rupture plus importante qu'il n'y paraît avec le modèle post-tridentin. »<sup>612</sup> Avec la volonté affirmée de respecter les méthodes scolaires alors en usage et d'intégrer les résultats des travaux de l'exégèse moderne<sup>613</sup>, six options fondamentales présidèrent aux choix des textes bibliques du « Livre de l'Alliance » (premier chapitre) et à leur disposition pour la réalisation de la première édition de *PV*. Laurita ROBERTO les rappelle au début de son mémoire<sup>614</sup> :

- Le choix d'une démarche historique : après le rappel de l'événement fondateur de la foi d'Israël (sortie d'Égypte) et de celui de la foi chrétienne (expérience de Pâques) le recueil présente les textes dans l'ordre chronologique présumé de leur composition.

- La prise en compte des travaux exégétiques, avec le souci de favoriser l'intelligence de la foi.

- Le respect, dans la mesure du possible, du texte écrit (présenté dans la traduction liturgique), sans en rien retrancher, ni ajouter, ni « mélanger » (les évangiles sont exposés l'un après

l'autre). Cette option a amené à traiter l'image pour elle-même, indépendamment du texte.

- Le respect de l'enfant en choisissant les textes les plus accessibles, mais en même temps en faisant confiance à ses capacités et en lui donnant des textes bruts, présentés tels quels.

- Le respect de la tradition ecclésiale, qui aime particulièrement reprendre tels ou tels textes bibliques.

- La mise en relief de la fonction du "mémorial".

À une époque où il est d'usage en pédagogie profane de stimuler l'esprit critique et la curiosité des enfants, le mouvement catéchétique choisit de suivre la même option : « Le groupe de catéchèse [...] se doit, au cours de son cheminement, de confronter ses perceptions, ses expériences, ses formulations, ses projets... avec [...] les "documents de la foi", contenus dans l'Écriture et la Tradition. Ces textes pourront être traités par lui comme des sujets d'interrogation, voire de "discussion" [...], mais il ne doit cesser d'y revenir, de se laisser questionner par eux. »<sup>615</sup> Les travaux de l'exégèse historico-critique<sup>616</sup> ne sont donc pas à cacher, mais plutôt à prendre en compte afin de favoriser le développement de l'intelligence de la foi.

C'est sur ce point que, selon nos auteurs, les avis divergent principalement avec Rome. Les demandes de modifications entre les deux éditions de *PV* affecteront, expliquent-ils, en priorité l'ordre des textes bibliques. La façon dont le P. Jean COMBY perçoit la position romaine est éclairante :

« Ils redoutent au plus haut point l'introduction d'éléments de critique historique dans la lecture des textes de la Bible. [...] Parler des conditions d'élaboration d'un texte biblique dans une communauté donnée pourrait mettre en cause, semble-t-il aux yeux des instances romaines, la vérité littérale de l'Écriture. »<sup>617</sup>

Le P. Georges DUPERRAY mentionne la même incompréhension face à la conférence du C<sup>al</sup> Joseph RATZINGER en 1983 et principalement à sa position par rapport à la place de la Bible dans la catéchèse française : « Pour lui, le recours à la Bible, en catéchèse, se confond avec le mouvement d'interprétation historique, et il conduirait à remplacer la certitude de foi par la certitude historique. »<sup>618</sup> Et le P. Georges DUPERRAY en appelle alors à l'apport du P. Joseph COLOMB dans la catéchèse française en matière de « retrouvailles avec l'Écriture ». Il affirme que les propositions du P. Joseph COLOMB n'ont « rien à voir avec une réduction de la catéchèse à l'exégèse historico-critique. »<sup>619</sup> Au contraire, écrit-il, « pour celui-ci, la Bible n'est pas entendue comme une "histoire" au sens positiviste du mot ; elle prend tout son sens *dans le cadre liturgique*, lieu et temps de l'expression et donc de la croissance de la foi, et *dans la foi vive de l'Église*. Il s'agit d'un usage proche de la *lectio divina* et non d'une exégèse rationalisante. »<sup>620</sup> Si l'on peut valider la perception que propose le P. Georges DUPERRAY des idées du P. Joseph COLOMB et acquiescer à l'affirmation d'une « catéchèse qui ne se réduit pas à l'exégèse historico-critique », on peut en revanche être plus interrogatif sur ce qu'ont produit en catéchèse *PV* et les parcours de l'époque.

### **3.3. La demande continue d'un catéchisme**

Le même courrier du 14 juillet 1983 demande à l'Episcopat français de préparer des catéchismes conformément au n° 50 de *Catechesi Tradendae*. Cette demande fait écho à la phrase du C<sup>al</sup> Joseph RATZINGER en janvier 1983 : « Ce fut une première et grave faute de supprimer le catéchisme et de déclarer

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

leurs diocèses, en s'efforçant d'explicitier au mieux les trois points du communiqué du 28 février<sup>670</sup>. Mais la question ressurgit de savoir ce que l'on entend derrière le mot « catéchisme ». Peu à peu, il apparaît que le « texte fondamental » envisagé, également appelé « exposé organique et complet de la foi », devra s'adresser prioritairement aux adultes, prêtres et catéchistes, afin de tourner enfin la page de la catéchèse de l'enfance<sup>671</sup>.

Dans le milieu de l'année 1985, la revue *Catéchèse* publie, à l'occasion de ses vingt-cinq ans, un numéro double<sup>672</sup> visant à faire le point sur le contexte catéchétique français. Alors que les risques de l'utilisation de l'exégèse historico-critique en catéchèse avaient été abordés dans un numéro précédent<sup>673</sup>, le P. François BROSSIER plaide pour que l'on se saisisse enfin de la Bible en catéchèse pour permettre une véritable « confrontation » avec le texte respecté dans sa différence<sup>674</sup>. Le P. Claude GEFFRÉ, quant à lui, esquisse une évaluation de l'enjeu théologique « de ce qu'il est convenu d'appeler la crise de la catéchèse en France ». Il affirme d'entrée de jeu : « ce qui est en question, c'est le statut même de la Révélation chrétienne. »<sup>675</sup> Plaidant pour que l'on cesse d'opposer théologie et catéchèse, le P. Paul GROLLEAU et les auteurs de la revue laissent entendre que la crise catéchétique est avant tout le signe d'une crise théologique.

## **8. Vers la sortie de la crise ?**

Le 15 juin 1985, la deuxième édition de *PV* paraît en librairie. Les évêques saluent cette sortie et encouragent leurs diocésains. C'est ainsi que Mgr Albert DECOURTRAY écrit à ses

catéchistes : « Ne vous laissez pas troubler [...] par ceux qui cherchent à vous faire croire que les évêques de France sont “désavoués” par Rome et que les Services diocésains de catéchèse sont minés... par l’hérésie. »<sup>676</sup> Mgr Jean VILNET, quant à lui, va prendre les grands moyens. Au cours d’une visite à Rome dans le cadre de ses contacts habituels avec le Saint Siège, il est reçu à déjeuner par le Saint-Père le vendredi 28 juin 1985. Il présente à cette occasion l’un des premiers exemplaires de la nouvelle édition de *PV* et obtient de sa main une bénédiction écrite pour ce recueil de documents pour la catéchèse française<sup>677</sup>.

Il reste aux évêques français à envisager la rédaction d’un nouveau document qui soit un « exposé organique et complet de la foi ». La question est mise à l’ordre du jour de l’Assemblée plénière de Lourdes 1985 et Mgr Louis BOFFET est chargé de collecter les avis des différents diocèses français. La Commission épiscopale constitue ainsi un dossier préparatoire qui est envoyé début octobre 1985 à chaque évêque<sup>678</sup>. Parallèlement, se prépare la tenue d’un Synode extraordinaire, convoqué pour novembre 1985 par le Pape Jean-Paul II afin de relancer la mise en œuvre des orientations du Concile Vatican II.

L’Assemblée plénière de l’Episcopat se tient à Lourdes du 23 au 29 octobre 1985. Le dispositif catéchétique élaboré en 1979 pour la catéchèse des enfants autour du *TR*, considéré comme une « charte »<sup>679</sup>, n’est pas remis en cause mais deux décisions sont prises<sup>680</sup>. La première concerne les auteurs de documents catéchétiques qui sont invités à mettre en valeur de manière synthétique les éléments du contenu doctrinal de leur parcours. Ils sont convoqués à une rencontre d’explicitation à Paris le 16 décembre 1985. La seconde décision concerne la rédaction d’un ouvrage pour adultes prioritairement destiné aux

catéchistes, qui puisse constituer, en plus du dispositif alors en place un « exposé organique et complet de la foi ». Le Conseil permanent est chargé de préciser quelle instance sera responsable de la mise en œuvre de ce texte. La CEER est, quant à elle, chargée de faire des propositions de scénarios au Conseil permanent pour sa rencontre de décembre 1985. Mgr Jean VILNET clôt l'Assemblée plénière en appelant à l'apaisement :

« En pensant à tous ceux qui dépensent le meilleur d'eux-mêmes dans la catéchèse des enfants et des jeunes, nous refusons le climat polémique qui, s'il persistait, en viendrait à décourager beaucoup d'entre eux. Jusque dans nos divergences d'appréciation, que s'instaurent enfin le parti pris de bienveillance et le minimum de sérénité sans lesquels il serait toujours plus difficile d'annoncer la Bonne Nouvelle, la révélation de l'amour de Dieu. »<sup>681</sup>

Le parti pris de bienveillance et l'annonce de la rédaction d'un « exposé organique et complet de la foi » pour les adultes en France ne seront pas les seuls moyens de sortir de la crise. Le 8 décembre 1985, à l'issue de la II<sup>ème</sup> Assemblée générale extraordinaire du Synode des évêques sur « Le vingtième anniversaire de la conclusion du Concile Vatican II », le Pape Jean-Paul II annonce officiellement la publication d'un catéchisme de référence universel<sup>682</sup> ! *PV* a cessé d'être le catalyseur de la crise catéchétique de l'Église de France.

---

509. Nous indiquons pour mémoire les documents ayant obtenu en 1981 ce visa de conformité :

*AREC, Avec des paraboles – à partir de 9 ans CM1 et Jésus en fêtes – à partir de 8 ans CE2, col. J'ai la vie, Le Sénevé, 1981.*

*DER GRANDE COURONNE, VERSAILLES, Il nous parle en chemin – Dossier pour les enfants de CM1 et fiches pour les parents, Mame, 1981.*

*EQUIPE D'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX DE BOURGOGNE D'AUXOIS-*

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

chrétienne de la Bible », *Catéchèse* n°95, avril 1984, p. 49-58.

674. François BROSSIER, « Le fonctionnement de la Bible en catéchèse et dans la communication de la foi », *Catéchèse* n°100-101, op. cit., p. 77-92.

675. Claude GEFFRÉ, « La Révélation comme histoire. Enjeux théologiques pour la catéchèse », *Ibid.*, p. 59-76.

676. Mgr Albert DECOURTRAY, « Aux catéchistes du diocèse », in *Église à Lyon*, 24 mai 1985.

677. L'information est publiée dans un communiqué public du 1<sup>er</sup> juillet 1985. Voir « Mgr VILNET reçu à déjeuner par le Pape », in *La Documentation Catholique* n°1901, 4 août 1985, p. 847. Mgr Jean VILNET nous a lui-même fait part de cet événement de vive voix. Entretien avec Mgr Jean VILNET, le 12 décembre 2007, archives personnelles.

678. Cf. *BICNER* n°103, 1<sup>er</sup> octobre 1985, p. 3.

679. Voir le discours de conclusion de Mgr VILNET : « l'Église est invitée à faire le point », in *La Documentation Catholique* n°1907, 1<sup>er</sup> décembre 1985, p. 1126.

680. Voir Michel BOULLET, « Les travaux de l'Assemblée plénière », in *La Documentation Catholique* n°1907, 1<sup>er</sup> décembre 1985, p. 1128-1129 ou les informations parues dans le *BICNER* n°104, 1<sup>er</sup> décembre 1985, p. 4.

681. Mgr J. VILNET, « l'Église est invitée à faire le point », op. cit.

682. C'est Mgr Jean HONORÉ, archevêque de Tours, qui sera choisi en septembre 1987 par le C<sup>al</sup> Joseph RATZINGER pour rédiger le *Catéchisme de l'Église Catholique*.

# Chapitre 6

## Une analyse théologique

Les cinq premiers chapitres ont permis d'établir le dossier historique des « années *Pierres Vi-vantes* ». Un certain nombre de questions théologiques, catéchétiques et pédagogiques s'entrecroisent au fil des pages. Nous en repérons trois qui révèlent un problème théologique non élucidé.

La première concerne la controverse biblique autour de l'ordre de présentation des textes dans le recueil *PV*. Deux thèses s'affrontent. L'une insiste pour suivre l'ordre canonique de présentation des livres, afin de respecter l'économie de l'histoire du Salut. La seconde conduit à présenter les textes selon l'ordre chronologique supposé de leur rédaction, afin de faire percevoir aux catéchisés comment Dieu se révèle au fil de notre histoire. Cette controverse révèle deux options théologiques différentes sur la manière de présenter la Révélation en catéchèse. On le verra, ce débat n'est pas de pure forme. Il engage une prise de position sur la notion de Révélation.

La deuxième question est liée au choix de la pédagogie du document. La volonté de dépasser l'opposition foi-vie des catéchèses anthropologiques (conduisant le plus souvent à une utilisation déviante des textes bibliques en catéchèse) fut une priorité pour les responsables de la catéchèse française, confrontés à la question d'articuler de manière satisfaisante Révélation divine et expérience humaine des catéchisés. Développer la pédagogie du document en donnant accès directement aux documents de la foi devait permettre d'en sortir. Or, l'analyse des parcours catéchétiques promulgués<sup>683</sup> à la

suite du *TR* montre que le dispositif envisagé n'a pas produit les effets escomptés. Pour surmonter ce clivage foi/vie (selon l'expression consacrée), il est donc légitime de questionner théologiquement le type de rapport aux textes bibliques qui est initié chez le catéchisé avec *PV* et la pédagogie du document.

Enfin, la troisième question relève du débat bien connu entre « méthode » et « contenu ». L'ensemble du XX<sup>e</sup> siècle a vu s'affronter en catéchèse deux options qui semblent conduire à une impasse. Les débats ont souvent opposé la volonté de s'adapter pédagogiquement à l'évolution de la société et la nécessité de transmettre un contenu non dénaturé garant d'une norme théologique à apprendre. Mais plutôt que de penser ce rapport en termes d'articulation, les différents protagonistes l'envisagent la plupart du temps sous forme d'opposition. Ce débat se poursuit dans les années *PV* et permet de mettre en lumière différentes manières de comprendre la notion de catéchisme et la notion de Révélation. Le dossier historique établi révèle des manières différenciées de concevoir le caractère historique de la Révélation. Ceci conduit à penser l'articulation entre *fides qua creditur* et *fides quae creditur* différemment. Selon les accents que l'on porte sur l'un ou l'autre, la conception que l'on se fait de la pédagogie à mettre en œuvre se trouve alors considérablement modifiée. Le lien entre théologie et pédagogie n'est donc pas anodin. Il est même urgent de le clarifier.

Le débat théologique n'a pas pu se déployer dans un climat apaisé et favorable à ces clarifications au début des années quatre-vingt. Mais, avec le recul du temps, il est désormais possible de ressaisir des éléments de ce débat pour avancer dans une réflexion de théologie catéchétique qui soit aujourd'hui constructive. C'est l'enjeu de ce chapitre : clarifier les débats

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

plupart du temps, ils sont compris comme des documents épars que l'on sollicite principalement comme des sources d'informations.

### ***Un mouvement de foi à privilégier***

Le problème, selon le P. René MARLÉ, réside dans le fait que cette unité de l'Écriture, et donc la perception de son sens, ne peut se saisir que dans un mouvement de foi. Cette unité est postulée par la règle de foi. En ce sens, elle est donnée, non pas immédiatement par le texte cependant, mais plutôt par la main qui le tend, la main de l'Église. Cette unité doit donc être pensée dans un mouvement de foi. Les différents éléments de la Bible sont à comprendre comme des jalons, des témoins d'une histoire spirituelle à recueillir dans une théologie de l'histoire biblique<sup>722</sup>. Si l'analyse critique rigoureuse est essentielle, elle ne supprime pas la nécessité d'une intégration de ces résultats dans une vision globale qui met en jeu la foi. C'est ce que *DV* évoque comme principe d'une interprétation de l'Écriture selon « l'analogie de la foi » : chaque élément biblique doit être compris à la lumière de l'ensemble des autres.

Pour appuyer ses propos, le P. René MARLÉ fait appel aux travaux du P. Paul BEAUCHAMP dans *L'un et l'autre testament*<sup>723</sup>. Il présente dans un article de 1988<sup>724</sup> le projet de lecture du P. BEAUCHAMP comme une lecture « intégrante », selon son expression, qui prend en compte « l'unité de toute la Bible ».

« Il [Le P. BEAUCHAMP] résume le renversement opéré en disant que l'exégèse de ses prédécesseurs et maîtres était "archéologique", guidée par la "fascination des commencements", alors que la "lecture" qu'il propose est "résolument téléologique", continuellement tournée vers l'avenir du texte : elle est moins intéressée par ce qui a produit le texte que par ce qu'il produit

et qui apparaît dans les textes suivants. »<sup>725</sup>

Il y a ici un enjeu pour la foi. C'est un appel pour tout lecteur de l'Écriture à respecter le texte biblique et à le considérer dans son ensemble, mais en développant une attitude spécifique : « L'engagement dans la lecture biblique n'a de sens que si un engagement de la vie de foi et la re-cherche pratique du royaume de Dieu lui correspondent »<sup>726</sup>, écrit le P. Paul BEAUCHAMP.

Il faut bien reconnaître que, pour des raisons matérielles, il est impossible de connaître toutes les phrases, tous les chapitres, tous les livres de la Bible. L'unité dont il est question n'est donc pas à chercher dans le « tout » de l'Écriture, mais ailleurs. Pour le P. Paul BEAUCHAMP qui commente la constitution dogmatique *DV*, l'unité est avant tout action et don de l'Esprit :

« Quand on entend que la Bible est inspirée par le Saint Esprit, il faut bien en conclure qu'il lui donne une unité, surtout quand on a dit qu'il l'inspire dans toutes ses parties, tous ses livres, tous ses moments. »<sup>727</sup>

Cette action de l'Esprit est encore à l'œuvre au moment où l'homme d'aujourd'hui lit la Bible. Pour le P. Paul BEAUCHAMP, l'écoute intérieure de chaque homme est un des lieux où peut ainsi se réaliser l'unité de l'Écriture :

« Dans notre acte de lecture, il naît une parole de Dieu issue du Verbe et conduite par les mots qui font le son et le sens. Mais il y a bien en même temps une parole de nous, puisque le sens est construit par l'opération de notre esprit, et même par le plus intime de celui-ci, là où Dieu est reçu. Ainsi, par la naissance en nous, et jusqu'à notre parole, du Verbe de Dieu, se fait l'unité de l'Écriture. »<sup>728</sup>

L'unité de l'Écriture est en jeu dans le mouvement de foi dont parle le P. René MARLÉ. Si ce dernier, loin de renier la pédagogie du document la plébiscite au contraire comme nous allons le voir un peu plus loin, il la transforme considérablement par son insistance sur la nécessité de développer chez le catéchète comme chez le catéchisé un mouvement de foi, une attitude spirituelle sans laquelle l'unité de l'Écriture et la spécificité de la foi ne peuvent être honorées.

### ***Les implications pour la catéchèse***

Un autre exégète théologien de l'I.S.P. C., le P. François BROSSIER, va dans le même sens que le P. René MARLÉ dans un article de la revue *Catéchèse* en 1985<sup>729</sup> où il analyse la manière dont les textes bibliques sont abordés dans les nouveaux documents catéchétiques. Il constate que la pratique d'ensemble vise à lire les textes bibliques de manière séparée. C'est également ce que nous avons constaté dans notre analyse présentée au chapitre 5. La plupart des « parcours » catéchétiques liés à *PV*, utilisent des extraits de la Bible en fonction des thèmes choisis. « La conséquence en est qu'il devient souvent difficile, voire impossible, pour les participants de relier ces textes et surtout de les intégrer dans une "histoire" »<sup>730</sup>, écrit-il. Ici, le P. François BROSSIER plaide pour le respect de l'Histoire du Salut, comme le fit le C<sup>al</sup> Joseph RATZINGER en 1983. Mais sa critique ne vise pas en premier lieu le recueil *PV*, ni la nécessité de la réforme catéchétique des années quatre-vingt, mais plutôt les choix pédagogiques et exégétiques effectués par les auteurs des manuels catéchétiques. Pour lui, le problème principal est là :

« La nouvelle étape de l'histoire de la catéchèse, marquée par la publication

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

et plus librement »<sup>782</sup>.

En résumé, on peut dire que la pédagogie du document vise trois objectifs : développer l'autonomie de l'élève en le rendant actif par rapport à la construction de son savoir, encourager son esprit critique en lui apprenant à reconnaître et valider la pertinence d'un document dans le cadre de son apprentissage, acquérir une méthode de recherche en maîtrisant les principaux outils. De simple support d'information pour les enseignants, le document est ainsi devenu vecteur de savoir pour les élèves. Le rapport aux divers documents, livres, moyens audiovisuels ou multimédias, s'en trouve modifié et les méthodes pédagogiques aussi. Au final, l'accent est principalement mis sur la démarche de l'élève. Il est clair que la pédagogie du document conduit avant tout à acquérir une méthode d'apprentissage, une méthode de travail. C'est une attitude intellectuelle à laquelle on est initié. Elle se concentre sur les démarches d'apprentissage liées aux disciplines dans le cadre desquelles elle est mise en place.

### *La pédagogie du document en catéchèse*

Le *TR* de 1979 se contente de conseiller la pédagogie dite « du document »<sup>783</sup>, mais ne la décrit pas. Notre dossier historique nous a en revanche permis de mettre en lumière la manière dont les acteurs de la catéchèse française avaient compris cette nouvelle pédagogie. En avril 1976, le P. Michel POURRIAS<sup>784</sup> la définit ainsi :

« La pédagogie à laquelle ce document [P. A.C. 9-12 Abraham] fait appel est une pédagogie assez nouvelle : une recherche à partir de documents divers, centrés autour d'un thème, documents que les enfants cherchent à déchiffrer. »<sup>785</sup>

Il s'agit de mettre à la disposition des enfants les documents fondateurs de la foi à l'état brut, avec le minimum de commentaires. Le soin est laissé aux parcours catéchétiques et aux catéchistes de mettre en œuvre la pédagogie adaptée qui permettra aux enfants de construire eux-mêmes, en cherchant dans ces documents-sources, leur propre intelligence de la foi<sup>786</sup>. Ici, les res-sources disciplinaires sont celles de la foi, de la Tradition, de l'Église.

Alors que le *TR* insiste pour que l'on tienne compte du « caractère original » de la Bible, considérée comme « Parole de Dieu<sup>787</sup> », la pédagogie du document invite plutôt à la considérer comme une « ressource disciplinaire », l'essentiel étant d'acquérir les compétences méthodologiques pour y accéder. Un certain rapport d'extériorité entre l'enfant et la Parole de Dieu s'établit alors. Pour le P. André FOSSION, « la première fonction de l'ensemble de ces documents est tout d'abord d'informer et d'assurer un *minimum de culture religieuse* sans laquelle la foi n'est pas rendue possible »<sup>788</sup>. Dans leur présentation du projet de rédaction du recueil *PV* en 1979, les auteurs conçoivent celui-ci comme une « banque de données » inspirée du modèle scolaire dans laquelle les enfants catéchisés viendront puiser :

« Ce recueil n'est pas un catéchisme. Il est une collection organisée de documents [...] à la manière des atlas d'histoire et géographie pour les enfants aujourd'hui »<sup>789</sup>.

L'importation de la pédagogie scolaire du document conduit donc à comprendre le rapport entre le catéchisé et les documents de la foi, y compris les textes bibliques, comme un rapport où l'autonomie du catéchisé est fortement privilégiée dans la

construction de son savoir. La *fides quae* de l'Église, comprise comme une somme de vérités à croire, reste alors l'élément principal sur lequel se concentrent les efforts. Pour le P. Jacques AUDINET, il s'agit de « restaurer la requête de savoir en catéchèse »<sup>790</sup>. Une telle pédagogie « n'impose pas la démarche de foi ni ne la présuppose »<sup>791</sup>, explique le P. André FOSSION. Autrement dit, elle ne se préoccupe pas en premier lieu de la *fides qua* du catéchisé. Elle ne lui fait pas obstacle a priori, mais elle n'a pas pour ambition de la développer : « C'est dans le travail du document que l'apprenant, en toute liberté, peut se laisser interroger »<sup>792</sup>. La mise en œuvre de la pédagogie du document en catéchèse conduit donc à développer un rapport d'extériorité avec les documents de la foi, du type élève-savoir.

## **2.2. Les objections du Cardinal RATZINGER**

La Congrégation pour la Doctrine de la Foi présidée par le Cal<sup>al</sup> Joseph RATZINGER à partir de 1981 fut le principal interlocuteur des responsables de la catéchèse française en ce qui concerne la question de l'ordre de présentation des textes bibliques dans la première partie de *PV*, le « Livre de l'alliance ». Il est donc essentiel de s'intéresser aux principaux arguments qui furent déployés par le Cardinal dans ce débat. Des éléments sont repérables dans le texte de la conférence qu'il donna en janvier 1983<sup>793</sup> à Lyon puis à Paris. Mais, plus largement, ce théologien prit une part active dans la réflexion autour de la manière de lire les textes bibliques. Sa contribution permet de nourrir le débat.

### ***Dépasser la critique historique***

Dès le début de sa conférence de janvier 1983, le Cardinal

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

requête d'objectivité instaure un rapport d'extériorité à la Bible mais, d'après le P. René MARLÉ, il peut être surmonté. En effet, les documents de la foi permettent également, au-delà de l'information objective qu'ils fournissent, de « définir un sens d'existence » indispensable à la foi, à la condition bien sûr que le catéchiste joue également le rôle de témoin qui relie à une communauté chrétienne. L'attitude du catéchète est alors fondamentale, si l'on suit l'auteur, mais à notre avis elle ne correspond plus réellement à celle du pédagogue telle que la prévoient les théoriciens de la pédagogie du document. D'une part, cette invitation à accentuer le témoignage du catéchète dénature, au moins en partie, le principe même de la pédagogie du document, puisqu'elle implique une prise de position qui n'est plus « objective ». D'autre part, elle suppose que tous les catéchistes soient à même de donner un témoignage de foi véridique et adapté à leur auditoire, ce qui est loin d'être possible dans la plupart des lieux où la catéchèse est mise en œuvre. Ce sont en effet souvent de jeunes parents qui sont sollicités pour rendre ce service, parfois sans grande formation catéchétique ni habitude de témoigner avec assurance de leur foi.

La deuxième condition évoquée par le P. René MARLÉ rejoint le souci du *TR* de développer des « lieux catéchétiques »<sup>833</sup>. Il s'agit de relier l'activité d'apprentissage des catéchisés à la participation à la vie d'une cellule vivante d'Église dont la vie communautaire soit porteuse de foi. Plus que la démarche d'apprentissage elle-même, c'est le contexte dans lequel elle se déploie qui doit être porteur. Selon le théologien, cela permet de répondre à la demande de l'exhortation apostolique *CT*, de voir développée une « pédagogie originale de la foi »<sup>834</sup>. Mais il reconnaît également que ceci « introduit une nouveauté

importante dans la pédagogie du document ». À la lumière de ces deux premières conditions évoquées, nous pouvons légitimement nous demander s'il s'agit encore réellement de la pédagogie du document telle que la conçoivent les pédagogues de l'Éducation nationale.

La troisième et dernière condition évoquée par le P. René MARLÉ porte sur la question de la vérité. Selon lui, la pédagogie du document conduit à rechercher la vérité dans l'expérience et la vérification selon le principe des sciences à l'époque de la modernité. La question est cruciale : que peut-on considérer comme vrai dans le domaine de la foi si seul ce qui se vérifie scientifiquement est plausible ? Pour le P. René MARLÉ, il faut que la catéchèse intègre l'expérience humaine des enfants qui « comporte en son fond un certain type de “rapport à la vérité”, qui est précisément un rapport avant tout pratique (cf. *TR* n° 1321). »<sup>835</sup> Nous voyons bien qu'il s'agit ici d'une question de théologie plus que de pédagogie qui renvoie à la définition même de la vérité. Pour le P. René MARLÉ, la catéchèse doit pouvoir « organiser un certain nombre d'éléments, et notamment de “documents”, et les situer les uns par rapport aux autres, à l'intérieur du groupe qui, ce faisant, dessine sa propre figure »<sup>836</sup>. C'est cela qu'il appelle un « rapport pratique », rapport évoluant et se transformant au fil de la recherche. Le P. René MARLÉ reconnaît que cette recherche est « aimantée par les biens singuliers qui sont contenus dans la foi, dont les documents portent la trace »<sup>837</sup>. Ces biens sont donnés par la foi de l'Église et ne peuvent être issus de la réflexion propre d'individus isolés. Mais, poursuit-il, « ils ne peuvent devenir objet d'expérience que dans le “ravisement”. Ainsi, en se dévoilant, transmuèrent-ils tout naturellement la pratique ingénieuse en “disponibilité d'esprit”, en “vie intérieure”,

objectifs auxquels [...] devrait toujours conduire une authentique catéchèse »<sup>838</sup>. Pour le P. René MARLÉ, c'est l'articulation entre le contenu des affirmations de la foi et leur appropriation par les catéchisés qui est en jeu en catéchèse. Son parti pris pour la pédagogie du document nous apparaît dès lors paradoxal puisque celle-ci vise à rendre l'apprenant acteur de la construction d'un savoir objectif.

### ***Pour une didactique propre à la foi***

Cet examen critique de la pédagogie du document promue par *PV* fait surgir des questions théologiques fondamentales. Ce type de pédagogie correspond à une didactique de l'histoire ou des sciences qui a, peut-être, toute sa pertinence à l'école où l'on cherche à rendre l'élève autonome et acteur de la construction de son savoir, comme savoir objectif et vérifiable. Mais il n'y a pas de sens à considérer la foi comme un « objet d'apprentissage » semblable à l'histoire. Pour le dire autrement, on peut douter que la pédagogie du document, strictement comprise, ait vraiment sa place en catéchèse. Le P. René MARLÉ semble pourtant la légitimer et va même jusqu'à demander : « La foi peut-elle réellement s'éduquer sur d'autres chemins ? »<sup>839</sup>. Mais en fait, le plaidoyer du P. René MARLÉ, en faveur du recours à la pédagogie du document dans la transmission de la foi est en rupture avec les prises de position relevées plus haut, comme celle du P. André FOSSION par exemple. Pour lui, en effet, trois conditions rigoureuses sont nécessaires pour admettre que cette pédagogie contribue effectivement à la « pédagogie de la foi ». Sous ces conditions, la pédagogie du document qu'il promeut n'a plus grand-chose en commun avec celle que l'école primaire mettait en œuvre.

Mais ce n'est pas seulement à la catéchèse que la pédagogie

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

du mouvement catéchétique : avoir déclaré « dépassé » le genre même du catéchisme<sup>862</sup>. Ce passage de sa conférence a souvent été entendu comme l'expression d'un regret de voir abandonné les catéchismes de type questions-réponses. C'est d'ailleurs l'interprétation qui fut faite par la plupart des personnes engagées dans le débat autour de *PV*<sup>863</sup>, aussi bien les membres des courants traditionnalistes que ceux du mouvement catéchétique français. La phrase du Cardinal fut comprise au premier degré par l'ensemble des auditeurs.

Or, une lecture plus attentive du texte du C<sup>al</sup> Joseph RATZINGER conduit à préciser sa pensée : en exprimant son regret de l'abandon du catéchisme, l'auteur ne plaide pas pour que l'on en revienne au *texte* de l'ancien catéchisme national, mais pour que l'on retrouve la dynamique organique de la transmission de la foi : « La rupture avec une transmission de la foi comme structure fondamentale puisée aux sources d'une tradition totale, a eu pour conséquence de fragmenter la proclamation de la foi »<sup>864</sup>. Autrement dit, c'est d'abord cette fragmentation qu'il dénonce et non pas l'abandon d'une catéchèse par questions-réponses :

« Le fait qu'on n'a plus le courage de présenter la foi comme un tout organique en soi, mais seulement comme des reflets choisis d'expériences anthropologiques partielles, reposait en dernière analyse sur une certaine défiance à l'égard de la totalité. »<sup>865</sup>

Ce que le Cardinal appelle « catéchisme », ce n'est pas le livre lui-même mais la structure fondamentale de la transmission de la foi qui, dans la tradition ancienne de l'Église, prenait appui dans un seul mouvement sur les quatre grandes composantes de la foi : le symbole des apôtres, les sacrements,

la prière du Seigneur et le Décalogue, ce que le P. René MARLÉ appellera « les quatre piliers de la catéchèse » dans un ouvrage publié en 1988<sup>866</sup> et se référant à la conférence du Cardinal.

C'est cette question de l'organicité de la foi et de l'acte de sa transmission que dissimule, durant les années *Pierres Vivantes*, un débat dominé par l'alternative méthode / contenu. Chaque partie est renvoyée à son centre d'attention premier : l'objet à transmettre ou les destinataires. Les angles de vue sont limités et conduisent à opposer pédagogie et théologie. La question de fond se situait ailleurs et appelait un véritable débat sur la « didactique » spécifique que constitue la catéchèse en fonction de la structure fondamentale de la foi. Il fut à peine esquissé mais les éléments principaux en sont toutefois donnés dans les réflexions conduites respectivement par le Cal Joseph RATZINGER et le P. René MARLÉ que nous allons reprendre maintenant.

### **3.3. Un conflit en voie de dépassement**

#### ***La position du Cardinal Joseph RATZINGER***

Dans sa conférence de janvier 1983<sup>867</sup>, le Cal Joseph RATZINGER revient à plusieurs reprises sur les questions pédagogiques qui sont en débat. Mais en fait le problème qui le préoccupe relève de ce que nous avons appelé la didactique plus que de la simple pédagogie. C'est ce qui lui permet de dépasser l'opposition finalement stérile entre contenu et méthodes. Pour cela il recourt à la notion de « foi baptismale », un concept qui englobe sans les opposer les éléments du « contenu » et de l'« expérience ».

#### **Dépasser la préoccupation pédagogique**

Selon le C<sup>al</sup> Joseph RATZINGER, l'inflation des questions de méthodes en catéchèse est liée à « l'évolution générale de l'enseignement et de la pédagogie, qui se caractérise elle-même par une hypertrophie de la méthode en comparaison du contenu des diverses disciplines »<sup>868</sup>. Or selon lui « préséance de la méthode sur le contenu signifie prédominance de l'anthropologie sur la théologie »<sup>869</sup>. Le point de vue pédagogique qui inspire les nouvelles méthodes se concentrant sur le rapport du catéchète au catéchisé, et sur l'expérience personnelle de ce dernier, il en vient à délaissier le dogme et à « subordonner la vérité à la praxis »<sup>870</sup>. On s'enferme alors dans une opposition entre méthode et contenu, comme nous l'avons vu auparavant. Le Cardinal ne nie pas l'importance des préoccupations pédagogiques dans la transmission de la foi : « Il est clair que la foi sans expérience ne peut être que verbiage de formules creuses. Il est inversement tout aussi évident que réduire la foi à l'expérience ne peut que la priver de son noyau »<sup>871</sup>. Mais pour penser la connexion, et non la simple juxtaposition, de ces deux termes, il faut changer de terrain en se préoccupant de ce qui constitue l'originalité de la foi elle-même. Ce qu'il fait en recourant à la notion de « foi baptismale » dont il affirme « la primauté [...] sur toutes les théories didactiques<sup>872</sup> et théologiques »<sup>873</sup>. C'est l'argument central de la conférence de 1983.

### **La primauté de la foi baptismale**

Pour le C<sup>al</sup> Joseph RATZINGER, la foi comme « connaissance de Dieu » est inséparable de la communion avec l'Église et de la réception de l'onction sacramentelle par le baptême<sup>874</sup>. Prendre les choses ainsi c'est rompre avec la conception purement

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

- service de la catéchèse des enfants de 8 à 12 ans », Assemblée plénière de l'Épiscopat, Lourdes 1979. Archives CARPENTIER, documents personnels.
708. C'est une question qui se pose également lorsque l'on considère le principe même des « parcours » de la génération *PV* ou des « modules » actuels liés au *TNOCF*.
709. J. RATZINGER, « Transmission de la foi et sources de la foi », op. cit., p. 58.
710. *Ibid.*
711. Jean-Pierre DUPLANTIER, « À propos de la transmission des textes fondamentaux de la foi », in *Catéchèse* n°81, octobre 1980, p. 54.
712. *Ibid.*, p. 57.
713. Entretien avec Mgr François BUSSINI, le 8 septembre 2008, archives personnelles.
714. Entretien avec le P. François BROSSIER, le 15 décembre 2008, archives personnelles.
715. Lire à ce sujet le chapitre 3 de l'article du P. René MARLÉ, « L'institution de l'Écriture », in *Essais de théologie pratique – L'institution et le transmettre*, col. Le point théologique n°49, Beauchesne, Paris, 1988, p. 41-52.
716. C<sup>al</sup> LORSCHIEDER, « Bilan de la première semaine du synode », *Réalités et avenir de la catéchèse dans le monde*, op. cit., p. 143.
717. *Ibid.*, p. 149.
718. « Roma, 14 juillet 1983 », courrier de la Sacra Congregatio pro Doctrina Fidei n°277/67, signé par le C<sup>al</sup> Joseph RATZINGER à Mgr Jean VILNET, président de la Conférence épiscopale française. Archives du SDC Nancy, dossier « Assemblée plénière Lourdes 1983 ».
719. R. MARLÉ, *Herméneutique et catéchèse*, op. cit., p. 70.
720. *Ibid.*, p. 72.
721. *DV* §12.
722. R. MARLÉ, *Herméneutique et catéchèse*, op. cit., p. 73.
723. Paul BEAUCHAMP, *L'un et l'autre testament*, Seuil, Paris, 1976. Le P. René MARLÉ y puise une « tentative contemporaine de traitement de l'Écriture » qu'il reprend dans un article : René MARLÉ, « L'institution de l'Écriture », in René MARLÉ, *Essais de théologie pratique – L'institution et*

*le transmettre*, Beauchesne, Paris, 1988, p. 29-52.

724. R. MARLÉ, *Ibid.*

725. *Ibid.*, p. 43.

726. Paul BEAUCHAMP, *Parler d'Écritures saintes*, éd. du Seuil, Paris, 1987, p. 40.

727. *Ibid.*, p. 41.

728. *Ibid.*, p. 69.

729. François BROSSIER, « Le fonctionnement de la Bible en catéchèse et dans la communication de la foi », in *Catéchèse* n°100-101, juillet-octobre 1985, p. 77-92.

730. *Ibid.*, p. 90.

731. *Ibid.*, p. 86.

732. On pourra lire par exemple à ce sujet un compte-rendu du travail d'un séminaire de recherche qui eut lieu à l'ISPC au cours de l'année universitaire 1979-1980 : « Narrativité, annonce et éducation de la foi ». Le P. René MARLÉ, qui y participa, y consacre un article : René MARLÉ, « "Re-raconter" les récits bibliques – L'expérience d'un séminaire de recherche », in *Catéchèse* n°81, octobre 1980, p. 87-96. Les participants s'intéressent à la place du récit dans le fonctionnement de la Révélation et analysent la manière dont les textes bibliques sont repris dans les documents catéchétiques.

733. François BROSSIER, *Dire la Bible – Récits bibliques et communication de la foi*, Le Centurion, Paris, 1986, p. 5.

734. Lire à ce sujet F. BROSSIER, « Le fonctionnement de la Bible en catéchèse et dans la communication de la foi », op. cit., p. 90-91.

735. *Ibid.*, p. 90.

736. Eberhard JÜNGEL, *Dieu mystère du monde*, Cerf, Paris, 1983. Cité par F. BROSSIER, « Le fonctionnement de la Bible en catéchèse », op. cit., p. 90.

737. René MARLÉ, « La théologie, un art de raconter ? Le projet de théologie narrative », in *Études* N°358/1, 1983, p. 123-137. Cité par F. BROSSIER, « Le fonctionnement de la Bible en catéchèse », op. cit., p. 90.

738. F. BROSSIER, *Ibid.*, p. 91.

739. Pour en savoir plus à ce sujet, lire le chapitre 3 « Discours et récits dans la communication de la foi » de F. BROSSIER, *Dire la Bible*, op. cit., p. 59-

91.

740. « Présent et avenir du catéchisme en France – Rapport pour étude et discussion », p. 1-34, in Isabelle MOREL, *Les années Pierres Vivantes dans la catéchèse en France – Une analyse théologique*, Thèse présentée pour l'obtention du doctorat en théologie, ICP, juillet 2013, Annexe 1, Tome 3.

741. *Ibid.*, p. 22.

742. L'Éducation nouvelle est un mouvement international d'éducation né au début du XX<sup>e</sup> siècle, qui défend les principes de la pédagogie active rendant l'individu acteur de sa propre formation. Par le développement de méthodes actives, elle met l'accent davantage sur l'apprentissage favorisant l'expérience personnelle plutôt que sur l'accumulation de connaissances. Elle compte dans ses rangs des pédagogues et éducateurs de renom : John DEWEY, Célestin FREINET, Maria MONTESSORI, Ovide DECROLY, Roger COUSINET... Pour en savoir plus, il est intéressant de consulter le site <<http://ecolesnouvelles.hypotheses.org>> ou celui de Laurent GUTIERREZ présentant l'histoire du mouvement de l'Éducation nouvelle en France <<http://hmenf.free.fr>>. A consulter également : Marc-André BLOCH, *Philosophie de l'éducation nouvelle*, col. Pédagogie aujourd'hui, PUF, Paris, 1948 ; Laurent GUTIERREZ, *L'éducation nouvelle et l'enseignement catholique en France (1899-1939)*, Thèse en sciences de l'éducation, Paris VIII, école doctorale, 2008.

743. Cf. TR §321 : « Il ne nous appartient pas ici de choisir et de privilégier telle ou telle méthode pédagogique (par exemple : pédagogie par objectif, pédagogie du document, etc.).

744. « Les méthodes employées rendront accessibles les textes fondamentaux de la foi. La pédagogie doit permettre aux enfants d'en acquérir une réelle pratique et de les recevoir dans leur originalité. La pédagogie du document utilisé à l'école peut être sans aucun doute un instrument utile. » *Ibid.*

745. *Ibid.*

746. Le paragraphe 33 du TR mentionne explicitement ce recueil comme une source de documents à privilégier.

747. Cf. p. 51.

748. Odile DUBUISSON, *L'acte catéchétique, son but, sa pratique*, Centurion, Paris, 1982, p. 137-138.

749. René MARLÉ, « Pédagogie du document et objet de foi », in *Catéchèse* n°85, octobre 1981, p. 49.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

## Chapitre 5

### de fin 1981 à 1985, une période de crise

1. La réception de *Pierres Vivantes* en France
  - 1.1. *Un vaste mouvement de promotion et d'explication*
  - 1.2. *Des parcours catéchétiques plus ou moins conformes*
    - Un processus de vérification*
    - Analyse des parcours catéchétiques*
  - 1.3. *Une campagne de dénigrement dans l'opinion publique*
    - Plaidoirie pour une catéchèse plus dogmatique qui serve la Vérité*
    - Irrespect du magistère romain*
2. Des relations France - Saint Siège complexes
  - 2.1. *La responsabilité de la catéchèse*
  - 2.2. *La conférence du Cardinal Joseph RATZINGER en janvier 1983*
  - 2.3. *Les réponses de la Congrégation pour la Doctrine de la foi*
3. Les principaux points de cristallisation
  - 3.1. *La question de l'imprimatur*
  - 3.2. *L'ordre des textes bibliques*
  - 3.3. *La demande continue d'un catéchisme*
4. Lourdes 1983
  - 4.1. *La correction du n° 34 du Texte de référence*
  - 4.2. *La révision de Pierres Vivantes*
5. La réécriture de *Pierres Vivantes*
6. Lourdes 1984

7. Le retour de la polémique

8. Vers la sortie de la crise ?

## **Chapitre 6**

### **une analyse théologique**

1. L'ordre des textes bibliques

*1.1. Le choix exégétique de Pierres Vivantes*

*Une présentation originale*

*Les raisons d'un choix*

*1.2. Un choix en question*

*Divergence de point de vue entre Catechesi*

*Tradendae et le Texte de référence*

*Unité du livre, respect de l'économie de la*

*Révélation et de l'Histoire du salut*

*1.3. Une unité à sauvegarder*

*Un problème récurrent*

*Un mouvement de foi à privilégier*

*Les implications pour la catéchèse*

*L'exégèse narrative*

2. Textes bibliques et pédagogie du document

*2.1. Le choix de la pédagogie du document*

*À l'origine de ce choix*

*Une option pédagogique*

*2.2. Les objections du Cardinal RATZINGER*

*Dépasser la critique historique*

*Lecture critique et lecture dogmatique*

*Découvrir le sens spirituel des Écritures*

*2.3. La pédagogie de la foi selon le Père René MARLÉ*

*L'intérêt de la pédagogie du document*

*Sous quelques conditions*

*Pour une didactique propre à la foi*

3. Une didactique spécifique de la foi

3.1. *Les logiques de la pédagogie et de la didactique*

*Le rôle du pédagogue*

*Le rôle du didacticien*

*Un modèle pour toute situation catéchétique ?*

3.2. *La structure fondamentale de l'acte de foi*

*Intégrité et organicité de la doctrine de la foi*

*Distinction entre méthode et contenu*

3.3. *Un conflit en voie de dépassement*

*La position du Cardinal Joseph RATZINGER*

*La position du Père René MARLÉ*

**Conclusion**

Achevé d'imprimer par XXXXXX,  
en décembre 2015  
N° d'imprimeur :

Dépôt légal : XXXXXXXX 2015

*Imprimé en France*